

République Française
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
TERRES DU HAUT BERRY
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU 09 AVRIL 2026

Nombre de membres en
exercice : **51 titulaires**

Nombre de présents : **48**

Nombre d'absents : **3**

Nombre de votants : **51**
(3 pouvoirs)

Délibération n°090426-34

Publication sous forme
électronique sur le site :

www.terresduhautberry.fr

Date publication : 16/04/26

Secrétaire de séance :
Alexia JOURDIN

Le Conseil Communautaire, légalement convoqué le 02 avril 2026, s'est réuni le 09 avril 2026, à 18h30, Centre d'Accueil Touristique à Menetou-Salon, sous la présidence de M. Jean-Loup VAN DER BEKEN, doyen.

Étaient présents (titulaires) : Jérôme DUPUY, Bruno SIRAVO, Sylvia FAUCARD, Joël COURVEAULLE, Laurence DELAPORTE, Stéphane BERTIN, Jean-Noël GUILLAUMIN, Aurélien LAUNAY, Elodie BRAS, Denis COQUERY, Laure GALLOIS, Philippe JARRY, Franck JANSONNIE, Alexia JOURDIN, Claude BAUGEY, Cécile BORY, Jérôme VRILOR, Heinrich LANGERON, Stéphanie JACQUET, Frédéric FLAUX, Jean-Loup VAN DER BEKEN, Laurence BLASCO, Fabien CHAUSSÉ, Antoine MANET, Isabelle CROCHET, Isabelle LEGERET, Nicole PINSON, Patrick RICHARD, Patrick PARFAIT, Emmanuel LAGRANGE, Christophe DRUNAT, François ANDRADE, Cédric FISCHER, Gilles BENOIT, Marie CALURAUD, Ghislaine de BENGUY-PUYVALLÉE, Bruno CANTELE, Pierre-Yves CHARPENTIER, Dany MACHADO, Fabrice CHOLLET, Sylvain APERT, Florence CLAVIER, Aurélie CHABENAT, Nathalie THOMASSIN PICOT, Jean-Luc LEGER, Laëtitia PERRIER, Thierry COSSON, Yves CORDINA

Absents excusés :

Mireille FAGUET-TORCHON a donné pouvoir à Jérôme VRILOR
Marie-Christine VERDIER a donné pouvoir à Fabrice CHOLLET
Guillaume OBRY a donné pouvoir à Aurélie CHABENAT

Est partie en cours de séance :

Laure GALLOIS a donné pouvoir à Philippe JARRY à partir de la délibération n°090426-46

➤ **ELECTION DU PRESIDENT**

En application de l'article L 5211-2 du code général des collectivités territoriales, les dispositions relatives à l'élection du maire et des adjoints s'appliquent à l'élection du Président et des Vice-Présidents, à savoir :

- Article L 2122-4 alinéa 1

« Le conseil municipal élit le maire et les adjoints parmi ses membres, au scrutin secret et à la majorité absolue. Nul ne peut être élu maire s'il n'est âgé de 18 ans révolus ».

- Article L 2122-7

« Le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu ».

- Article L 2122-10 alinéa 1

« Le maire et les adjoints sont élus pour la même durée que le conseil municipal. »

M. DRUNAT Christophe a présenté sa candidature.

Un vote électronique est proposé et accepté à l'unanimité.

RÉSULTATS DU 1ER TOUR DE SCRUTIN

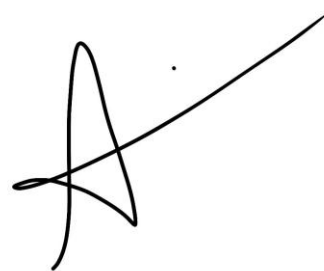
a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	0
b. Nombre de votants.....	51
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)	12
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	4
e. Nombre de suffrages exprimés [b –c-d]	35
f. Majorité absolue	18

M. DRUNAT Christophe a obtenu 35 voix.

M. DRUNAT Christophe ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé Président de la Communauté de Communes Terres du Haut Berry, et installé dans ses fonctions de Président.

Pour extrait conforme,
Signé électroniquement par : Christophe DRUNAT
Date de signature : 14/04/2026
Qualité : CC - Terres du Haut Berry - Président

La secrétaire de séance,
Alexia JOURDIN



République Française
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
TERRES DU HAUT BERRY
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU 09 AVRIL 2026

Nombre de membres en
exercice : **51 titulaires**
Nombre de présents : **48**
Nombre d'absents : **3**
Nombre de votants : **51**
(3 pouvoirs)

Délibération n°090426-35

Publication sous forme
électronique sur le site :
www.terresduhautberry.fr
Date publication : 16/04/26

Secrétaire de séance :
Alexia JOURDIN

Le Conseil Communautaire, légalement convoqué le 02 avril 2026, s'est réuni le 09 avril 2026, à 18h30, Centre d'Accueil Touristique à Menetou-Salon, sous la présidence de M. Christophe DRUNAT.

Étaient présents (titulaires) : Jérôme DUPUY, Bruno SIRAVO, Sylvia FAUCARD, Joël COURVEAULLE, Laurence DELAPORTE, Stéphane BERTIN, Jean-Noël GUILLAUMIN, Aurélien LAUNAY, Elodie BRAS, Denis COQUERY, Laure GALLOIS, Philippe JARRY, Franck JANSONNIE, Alexia JOURDIN, Claude BAUGEY, Cécile BORY, Jérôme VRILOR, Heinrich LANGERON, Stéphanie JACQUET, Frédéric FLAUX, Jean-Loup VAN DER BEKEN, Laurence BLASCO, Fabien CHAUSSÉ, Antoine MANET, Isabelle CROCHET, Isabelle LEGERET, Nicole PINSON, Patrick RICHARD, Patrick PARFAIT, Emmanuel LAGRANGE, Christophe DRUNAT, François ANDRADE, Cédric FISCHER, Gilles BENOIT, Marie CALURAUD, Ghislaine de BENGUY-PUYVALLÉE, Bruno CANTELE, Pierre-Yves CHARPENTIER, Dany MACHADO, Fabrice CHOLLET, Sylvain APERT, Florence CLAVIER, Aurélie CHABENAT, Nathalie THOMASSIN PICOT, Jean-Luc LEGER, Laëtitia PERRIER, Thierry COSSON, Yves CORDINA

Absents excusés :

Mireille FAGUET-TORCHON a donné pouvoir à Jérôme VRILOR
Marie-Christine VERDIER a donné pouvoir à Fabrice CHOLLET
Guillaume OBRY a donné pouvoir à Aurélie CHABENAT

Est partie en cours de séance :

Laure GALLOIS a donné pouvoir à Philippe JARRY à partir de la délibération n°090426-46

➤ **DETERMINATION DU NOMBRE DE VICE-PRESIDENTS**

L'article L 5211-10 du code général des collectivités territoriales prévoit que « le nombre de vice-présidents est déterminé par l'organe délibérant, sans que ce nombre puisse être supérieur à 20 %, arrondi à l'entier supérieur, de l'effectif total de l'organe délibérant, ni qu'il puisse excéder 15 vice-présidents... ».

Pour notre communauté de communes Terres du Haut Berry, l'effectif étant de 52, le nombre de Vice-Présidents possible est donc 11 (10,4 arrondis à l'entier supérieur).

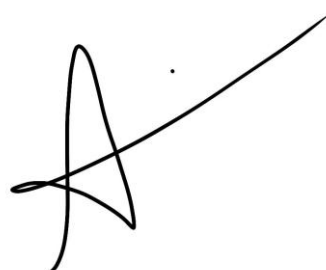
Le Président propose au Conseil Communautaire de se prononcer sur le nombre de Vice-Présidents à élire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, décide par 50 voix – 1 abstention (Jérôme DUPUY) :

- de fixer à 10 le nombre de Vice-Présidents

Pour extrait conforme,
Signé électroniquement par : Christophe DRUNAT
Date de signature : 14/04/2026
Qualité : CC - Terres du Haut Berry - Président

La secrétaire de séance,
Alexia JOURDIN



République Française
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
TERRES DU HAUT BERRY
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU 09 AVRIL 2026

Nombre de membres en
exercice : **51 titulaires**
Nombre de présents : **48**
Nombre d'absents : **3**
Nombre de votants : **51**
(3 pouvoirs)

Délibération n°090426-36

Publication sous forme
électronique sur le site :
www.terresduhautberry.fr
Date publication : 16/04/26

Secrétaire de séance :
Alexia JOURDIN

Le Conseil Communautaire, légalement convoqué le 02 avril 2026, s'est réuni le 09 avril 2026, à 18h30, Centre d'Accueil Touristique à Menetou-Salon, sous la présidence de M. Christophe DRUNAT.

Étaient présents (titulaires) : Jérôme DUPUY, Bruno SIRAVO, Sylvia FAUCARD, Joël COURVEAULLE, Laurence DELAPORTE, Stéphane BERTIN, Jean-Noël GUILLAUMIN, Aurélien LAUNAY, Elodie BRAS, Denis COQUERY, Laure GALLOIS, Philippe JARRY, Franck JANSONNIE, Alexia JOURDIN, Claude BAUGEY, Cécile BORY, Jérôme VRILOR, Heinrich LANGERON, Stéphanie JACQUET, Frédéric FLAUX, Jean-Loup VAN DER BEKEN, Laurence BLASCO, Fabien CHAUSSÉ, Antoine MANET, Isabelle CROCHET, Isabelle LEGERET, Nicole PINSON, Patrick RICHARD, Patrick PARFAIT, Emmanuel LAGRANGE, Christophe DRUNAT, François ANDRADE, Cédric FISCHER, Gilles BENOIT, Marie CALURAUD, Ghislaine de BENGUY-PUYVALLÉE, Bruno CANTELE, Pierre-Yves CHARPENTIER, Dany MACHADO, Fabrice CHOLLET, Sylvain APERT, Florence CLAVIER, Aurélie CHABENAT, Nathalie THOMASSIN PICOT, Jean-Luc LEGER, Laëtitia PERRIER, Thierry COSSON, Yves CORDINA

Absents excusés :

Mireille FAGUET-TORCHON a donné pouvoir à Jérôme VRILOR
Marie-Christine VERDIER a donné pouvoir à Fabrice CHOLLET
Guillaume OBRY a donné pouvoir à Aurélie CHABENAT

Est partie en cours de séance :

Laure GALLOIS a donné pouvoir à Philippe JARRY à partir de la délibération n°090426-46

➤ **ELECTION DU PREMIER VICE-PRESIDENT**

Conformément à l'article L 2122-7-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, il convient de procéder à l'élection des Vice-Présidents.

Les Vice-Présidents sont élus, **un par un, donc au scrutin uninominal, à bulletin secret et à la majorité absolue**. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'obtient la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour à la majorité relative.

En cas d'égalité des voix, le plus âgé est déclaré élu.

Quels sont les candidats aux fonctions de premier Vice-Président ?

Denis COQUERY présente sa candidature.

Un vote électronique est proposé et accepté à l'unanimité.

RÉSULTATS DU 1ER TOUR DE SCRUTIN

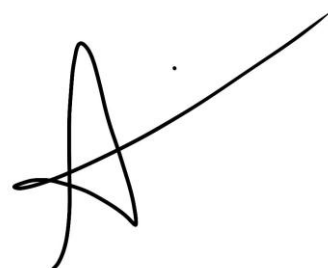
a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	0
b. Nombre de votants.....	51
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)	7
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	3
e. Nombre de suffrages exprimés [b –c-d]	41
f. Majorité absolue	21

Denis COQUERY a obtenu 41 voix.

Denis COQUERY ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé 1^{er} Vice-Président de la Communauté de Communes Terres du Haut Berry, et installé dans ses fonctions de 1^{er} Vice-Président.

Pour extrait conforme,
Signé électroniquement par : Christophe DRUNAT
Date de signature : 14/04/2026
Qualité : CC - Terres du Haut Berry - Président

La secrétaire de séance,
Alexia JOURDIN



République Française
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
TERRES DU HAUT BERRY
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU 09 AVRIL 2026

Nombre de membres en
exercice : **51 titulaires**
Nombre de présents : **48**
Nombre d'absents : **3**
Nombre de votants : **51**
(3 pouvoirs)

Délibération n°090426-37

Publication sous forme
électronique sur le site :
www.terresduhautberry.fr
Date publication : 16/04/26

Secrétaire de séance :
Alexia JOURDIN

Le Conseil Communautaire, légalement convoqué le 02 avril 2026, s'est réuni le 09 avril 2026, à 18h30, Centre d'Accueil Touristique à Menetou-Salon, sous la présidence de M. Christophe DRUNAT.

Étaient présents (titulaires) : Jérôme DUPUY, Bruno SIRAVO, Sylvia FAUCARD, Joël COURVEAULLE, Laurence DELAPORTE, Stéphane BERTIN, Jean-Noël GUILLAUMIN, Aurélien LAUNAY, Elodie BRAS, Denis COQUERY, Laure GALLOIS, Philippe JARRY, Franck JANSONNIE, Alexia JOURDIN, Claude BAUGEY, Cécile BORY, Jérôme VRILOR, Heinrich LANGERON, Stéphanie JACQUET, Frédéric FLAUX, Jean-Loup VAN DER BEKEN, Laurence BLASCO, Fabien CHAUSSÉ, Antoine MANET, Isabelle CROCHET, Isabelle LEGERET, Nicole PINSON, Patrick RICHARD, Patrick PARFAIT, Emmanuel LAGRANGE, Christophe DRUNAT, François ANDRADE, Cédric FISCHER, Gilles BENOIT, Marie CALURAUD, Ghislaine de BENGUY-PUYVALLÉE, Bruno CANTELE, Pierre-Yves CHARPENTIER, Dany MACHADO, Fabrice CHOLLET, Sylvain APERT, Florence CLAVIER, Aurélie CHABENAT, Nathalie THOMASSIN PICOT, Jean-Luc LEGER, Laëtitia PERRIER, Thierry COSSON, Yves CORDINA

Absents excusés :

Mireille FAGUET-TORCHON a donné pouvoir à Jérôme VRILOR
Marie-Christine VERDIER a donné pouvoir à Fabrice CHOLLET
Guillaume OBRY a donné pouvoir à Aurélie CHABENAT

Est partie en cours de séance :

Laure GALLOIS a donné pouvoir à Philippe JARRY à partir de la délibération n°090426-46

➤ **ELECTION DU DEUXIEME VICE-PRESIDENT**

Conformément à l'article L 2122-7-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, il convient de procéder à l'élection des Vice-Présidents.

Les Vice-Présidents sont élus, **un par un, donc au scrutin uninominal, à bulletin secret et à la majorité absolue**. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'obtient la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour à la majorité relative.

En cas d'égalité des voix, le plus âgé est déclaré élu.

Quels sont les candidats aux fonctions de deuxième Vice-Président ?

Isabelle LEGERET présente sa candidature.

Un vote électronique est proposé et accepté à l'unanimité.

RÉSULTATS DU 1ER TOUR DE SCRUTIN

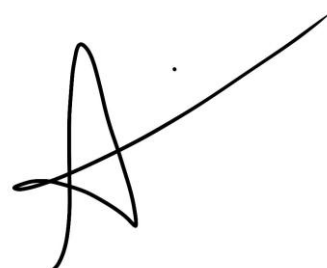
a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	0
b. Nombre de votants.....	51
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)	8
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	3
e. Nombre de suffrages exprimés [b –c-d]	40
f. Majorité absolue	21

Isabelle LEGERET a obtenu 40 voix.

Isabelle LEGERET ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamée 2^{ème} Vice-Présidente de la Communauté de Communes Terres du Haut Berry, et installée dans ses fonctions de 2^{ème} Vice-Présidente.

Pour extrait conforme,
Signé électroniquement par : Christophe DRUNAT
Date de signature : 14/04/2026
Qualité : CC - Terres du Haut Berry - Président

La secrétaire de séance,
Alexia JOURDIN



République Française
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
TERRES DU HAUT BERRY
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU 09 AVRIL 2026

Nombre de membres en
exercice : **51 titulaires**
Nombre de présents : **48**
Nombre d'absents : **3**
Nombre de votants : **51**
(3 pouvoirs)

Délibération n°090426-38

Publication sous forme
électronique sur le site :
www.terresduhautberry.fr
Date publication : 16/04/26

Secrétaire de séance :
Alexia JOURDIN

Le Conseil Communautaire, légalement convoqué le 02 avril 2026, s'est réuni le 09 avril 2026, à 18h30, Centre d'Accueil Touristique à Menetou-Salon, sous la présidence de M. Christophe DRUNAT.

Étaient présents (titulaires) : Jérôme DUPUY, Bruno SIRAVO, Sylvia FAUCARD, Joël COURVEAULLE, Laurence DELAPORTE, Stéphane BERTIN, Jean-Noël GUILLAUMIN, Aurélien LAUNAY, Elodie BRAS, Denis COQUERY, Laure GALLOIS, Philippe JARRY, Franck JANSONNIE, Alexia JOURDIN, Claude BAUGEY, Cécile BORY, Jérôme VRILOR, Heinrich LANGERON, Stéphanie JACQUET, Frédéric FLAUX, Jean-Loup VAN DER BEKEN, Laurence BLASCO, Fabien CHAUSSÉ, Antoine MANET, Isabelle CROCHET, Isabelle LEGERET, Nicole PINSON, Patrick RICHARD, Patrick PARFAIT, Emmanuel LAGRANGE, Christophe DRUNAT, François ANDRADE, Cédric FISCHER, Gilles BENOIT, Marie CALURAUD, Ghislaine de BENGUY-PUYVALLÉE, Bruno CANTELE, Pierre-Yves CHARPENTIER, Dany MACHADO, Fabrice CHOLLET, Sylvain APERT, Florence CLAVIER, Aurélie CHABENAT, Nathalie THOMASSIN PICOT, Jean-Luc LEGER, Laëtitia PERRIER, Thierry COSSON, Yves CORDINA

Absents excusés :

Mireille FAGUET-TORCHON a donné pouvoir à Jérôme VRILOR
Marie-Christine VERDIER a donné pouvoir à Fabrice CHOLLET
Guillaume OBRY a donné pouvoir à Aurélie CHABENAT

Est partie en cours de séance :

Laure GALLOIS a donné pouvoir à Philippe JARRY à partir de la délibération n°090426-46

➤ **ELECTION DU TROISIEME VICE-PRESIDENT**

Conformément à l'article L 2122-7-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, il convient de procéder à l'élection des Vice-Présidents.

Les Vice-Présidents sont élus, **un par un, donc au scrutin uninominal, à bulletin secret et à la majorité absolue**. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'obtient la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour à la majorité relative.

En cas d'égalité des voix, le plus âgé est déclaré élu.

Quels sont les candidats aux fonctions de troisième Vice-Président ?

Sylvain APERT présente sa candidature.

Un vote électronique est proposé et accepté à l'unanimité.

RÉSULTATS DU 1ER TOUR DE SCRUTIN

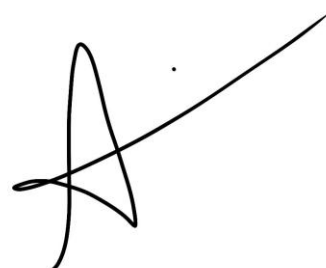
a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	0
b. Nombre de votants.....	51
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)	4
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	2
e. Nombre de suffrages exprimés [b –c-d]	45
f. Majorité absolue	23

Sylvain APERT a obtenu 45 voix.

Sylvain APERT ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé 3^{ème} Vice-Président de la Communauté de Communes Terres du Haut Berry, et installé dans ses fonctions de 3^{ème} Vice-Président.

Pour extrait conforme,
Signé électroniquement par : Christophe DRUNAT
Date de signature : 14/04/2026
Qualité : CC - Terres du Haut Berry - Président

La secrétaire de séance,
Alexia JOURDIN



République Française
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
TERRES DU HAUT BERRY
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU 09 AVRIL 2026

Nombre de membres en
exercice : **51 titulaires**
Nombre de présents : **48**
Nombre d'absents : **3**
Nombre de votants : **51**
(3 pouvoirs)

Délibération n°090426-39

Publication sous forme
électronique sur le site :
www.terresduhautberry.fr
Date publication : 16/04/26

Secrétaire de séance :
Alexia JOURDIN

Le Conseil Communautaire, légalement convoqué le 02 avril 2026, s'est réuni le 09 avril 2026, à 18h30, Centre d'Accueil Touristique à Menetou-Salon, sous la présidence de M. Christophe DRUNAT.

Étaient présents (titulaires) : Jérôme DUPUY, Bruno SIRAVO, Sylvia FAUCARD, Joël COURVEAULLE, Laurence DELAPORTE, Stéphane BERTIN, Jean-Noël GUILLAUMIN, Aurélien LAUNAY, Elodie BRAS, Denis COQUERY, Laure GALLOIS, Philippe JARRY, Franck JANSONNIE, Alexia JOURDIN, Claude BAUGEY, Cécile BORY, Jérôme VRILOR, Heinrich LANGERON, Stéphanie JACQUET, Frédéric FLAUX, Jean-Loup VAN DER BEKEN, Laurence BLASCO, Fabien CHAUSSÉ, Antoine MANET, Isabelle CROCHET, Isabelle LEGERET, Nicole PINSON, Patrick RICHARD, Patrick PARFAIT, Emmanuel LAGRANGE, Christophe DRUNAT, François ANDRADE, Cédric FISCHER, Gilles BENOIT, Marie CALURAUD, Ghislaine de BENGUY-PUYVALLÉE, Bruno CANTELE, Pierre-Yves CHARPENTIER, Dany MACHADO, Fabrice CHOLLET, Sylvain APERT, Florence CLAVIER, Aurélie CHABENAT, Nathalie THOMASSIN PICOT, Jean-Luc LEGER, Laëtitia PERRIER, Thierry COSSON, Yves CORDINA

Absents excusés :

Mireille FAGUET-TORCHON a donné pouvoir à Jérôme VRILOR
Marie-Christine VERDIER a donné pouvoir à Fabrice CHOLLET
Guillaume OBRY a donné pouvoir à Aurélie CHABENAT

Est partie en cours de séance :

Laure GALLOIS a donné pouvoir à Philippe JARRY à partir de la délibération n°090426-46

➤ **ELECTION DU QUATRIEME VICE-PRESIDENT**

Conformément à l'article L 2122-7-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, il convient de procéder à l'élection des Vice-Présidents.

Les Vice-Présidents sont élus, **un par un, donc au scrutin uninominal, à bulletin secret et à la majorité absolue**. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'obtient la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour à la majorité relative.

En cas d'égalité des voix, le plus âgé est déclaré élu.

Quels sont les candidats aux fonctions de quatrième Vice-Président ?

Aurélie CHABENAT présente sa candidature.

Un vote électronique est proposé et accepté à l'unanimité.

RÉSULTATS DU 1ER TOUR DE SCRUTIN

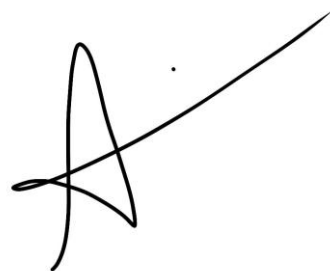
a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	1
b. Nombre de votants.....	50
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)	8
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	5
e. Nombre de suffrages exprimés [b –c-d]	37
f. Majorité absolue	19

Aurélie CHABENAT a obtenu 37 voix.

Aurélie CHABENAT ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamée 4^{ème} Vice-Présidente de la Communauté de Communes Terres du Haut Berry, et installée dans ses fonctions de 4^{ème} Vice-Présidente.

Pour extrait conforme,
Signé électroniquement par : Christophe DRUNAT
Date de signature : 14/04/2026
Qualité : CC - Terres du Haut Berry - Président

La secrétaire de séance,
Alexia JOURDIN



République Française
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
TERRES DU HAUT BERRY
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU 09 AVRIL 2026

Nombre de membres en
exercice : **51 titulaires**
Nombre de présents : **48**
Nombre d'absents : **3**
Nombre de votants : **51**
(3 pouvoirs)

Délibération n°090426-40

Publication sous forme
électronique sur le site :
www.terresduhautberry.fr
Date publication : 16/04/26

Secrétaire de séance :
Alexia JOURDIN

Le Conseil Communautaire, légalement convoqué le 02 avril 2026, s'est réuni le 09 avril 2026, à 18h30, Centre d'Accueil Touristique à Menetou-Salon, sous la présidence de M. Christophe DRUNAT.

Étaient présents (titulaires) : Jérôme DUPUY, Bruno SIRAVO, Sylvia FAUCARD, Joël COURVEAULLE, Laurence DELAPORTE, Stéphane BERTIN, Jean-Noël GUILLAUMIN, Aurélien LAUNAY, Elodie BRAS, Denis COQUERY, Laure GALLOIS, Philippe JARRY, Franck JANSONNIE, Alexia JOURDIN, Claude BAUGEY, Cécile BORY, Jérôme VRILOR, Heinrich LANGERON, Stéphanie JACQUET, Frédéric FLAUX, Jean-Loup VAN DER BEKEN, Laurence BLASCO, Fabien CHAUSSE, Antoine MANET, Isabelle CROCHET, Isabelle LEGERET, Nicole PINSON, Patrick RICHARD, Patrick PARFAIT, Emmanuel LAGRANGE, Christophe DRUNAT, François ANDRADE, Cédric FISCHER, Gilles BENOIT, Marie CALURAUD, Ghislaine de BENGUY-PUYVALLÉE, Bruno CANTELE, Pierre-Yves CHARPENTIER, Dany MACHADO, Fabrice CHOLLET, Sylvain APERT, Florence CLAVIER, Aurélie CHABENAT, Nathalie THOMASSIN PICOT, Jean-Luc LEGER, Laëtitia PERRIER, Thierry COSSON, Yves CORDINA

Absents excusés :

Mireille FAGUET-TORCHON a donné pouvoir à Jérôme VRILOR
Marie-Christine VERDIER a donné pouvoir à Fabrice CHOLLET
Guillaume OBRY a donné pouvoir à Aurélie CHABENAT

Est partie en cours de séance :

Laure GALLOIS a donné pouvoir à Philippe JARRY à partir de la délibération n°090426-46

➤ **ELECTION DU CINQUIEME VICE-PRESIDENT**

Conformément à l'article L 2122-7-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, il convient de procéder à l'élection des Vice-Présidents.

Les Vice-Présidents sont élus, **un par un, donc au scrutin uninominal, à bulletin secret et à la majorité absolue**. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'obtient la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour à la majorité relative.

En cas d'égalité des voix, le plus âgé est déclaré élu.

Quels sont les candidats aux fonctions de cinquième Vice-Président ?

Thierry COSSON présente sa candidature.

Un vote électronique est proposé et accepté à l'unanimité.

RÉSULTATS DU 1ER TOUR DE SCRUTIN

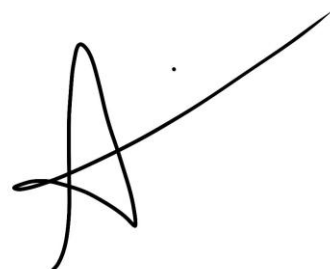
a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	0
b. Nombre de votants.....	51
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)	6
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	7
e. Nombre de suffrages exprimés [b –c-d]	38
f. Majorité absolue	20

Thierry COSSON a obtenu 38 voix.

Thierry COSSON ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé 5^{ème} Vice-Président de la Communauté de Communes Terres du Haut Berry, et installé dans ses fonctions de 5^{ème} Vice-Président.

Pour extrait conforme,
Signé électroniquement par : Christophe DRUNAT
Date de signature : 14/04/2026
Qualité : CC - Terres du Haut Berry - Président

La secrétaire de séance,
Alexia JOURDIN



République Française
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
TERRES DU HAUT BERRY
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU 09 AVRIL 2026

Nombre de membres en
exercice : **51 titulaires**
Nombre de présents : **48**
Nombre d'absents : **3**
Nombre de votants : **51**
(3 pouvoirs)

Délibération n°090426-41

Publication sous forme
électronique sur le site :
www.terresduhautberry.fr
Date publication : 16/04/26

Secrétaire de séance :
Alexia JOURDIN

Le Conseil Communautaire, légalement convoqué le 02 avril 2026, s'est réuni le 09 avril 2026, à 18h30, Centre d'Accueil Touristique à Menetou-Salon, sous la présidence de M. Christophe DRUNAT.

Étaient présents (titulaires) : Jérôme DUPUY, Bruno SIRAVO, Sylvia FAUCARD, Joël COURVEAULLE, Laurence DELAPORTE, Stéphane BERTIN, Jean-Noël GUILLAUMIN, Aurélien LAUNAY, Elodie BRAS, Denis COQUERY, Laure GALLOIS, Philippe JARRY, Franck JANSONNIE, Alexia JOURDIN, Claude BAUGEY, Cécile BORY, Jérôme VRILOR, Heinrich LANGERON, Stéphanie JACQUET, Frédéric FLAUX, Jean-Loup VAN DER BEKEN, Laurence BLASCO, Fabien CHAUSSÉ, Antoine MANET, Isabelle CROCHET, Isabelle LEGERET, Nicole PINSON, Patrick RICHARD, Patrick PARFAIT, Emmanuel LAGRANGE, Christophe DRUNAT, François ANDRADE, Cédric FISCHER, Gilles BENOIT, Marie CALURAUD, Ghislaine de BENGUY-PUYVALLÉE, Bruno CANTELE, Pierre-Yves CHARPENTIER, Dany MACHADO, Fabrice CHOLLET, Sylvain APERT, Florence CLAVIER, Aurélie CHABENAT, Nathalie THOMASSIN PICOT, Jean-Luc LEGER, Laëtitia PERRIER, Thierry COSSON, Yves CORDINA

Absents excusés :

Mireille FAGUET-TORCHON a donné pouvoir à Jérôme VRILOR
Marie-Christine VERDIER a donné pouvoir à Fabrice CHOLLET
Guillaume OBRY a donné pouvoir à Aurélie CHABENAT

Est partie en cours de séance :

Laure GALLOIS a donné pouvoir à Philippe JARRY à partir de la délibération n°090426-46

➤ **ELECTION DU SIXIEME VICE-PRESIDENT**

Conformément à l'article L 2122-7-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, il convient de procéder à l'élection des Vice-Présidents.

Les Vice-Présidents sont élus, **un par un, donc au scrutin uninominal, à bulletin secret et à la majorité absolue**. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'obtient la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour à la majorité relative.

En cas d'égalité des voix, le plus âgé est déclaré élu.

Quels sont les candidats aux fonctions de sixième Vice-Président ?

Stéphanie JACQUET présente sa candidature.

Un vote électronique est proposé et accepté à l'unanimité.

RÉSULTATS DU 1ER TOUR DE SCRUTIN

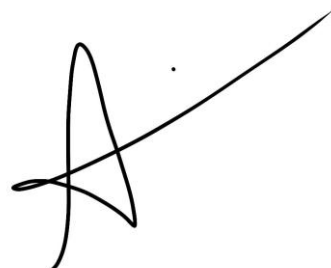
a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	0
b. Nombre de votants.....	51
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)	5
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	8
e. Nombre de suffrages exprimés [b –c-d]	38
f. Majorité absolue	20

Stéphanie JACQUET a obtenu 38 voix.

Stéphanie JACQUET ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamée 6^{ème} Vice-Présidente de la Communauté de Communes Terres du Haut Berry, et installée dans ses fonctions de 6^{ème} Vice-Présidente.

Pour extrait conforme,
Signé électroniquement par : Christophe DRUNAT
Date de signature : 14/04/2026
Qualité : CC - Terres du Haut Berry - Président

La secrétaire de séance,
Alexia JOURDIN



République Française
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
TERRES DU HAUT BERRY
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU 09 AVRIL 2026

Nombre de membres en
exercice : **51 titulaires**
Nombre de présents : **48**
Nombre d'absents : **3**
Nombre de votants : **51**
(3 pouvoirs)

Délibération n°090426-42

Publication sous forme
électronique sur le site :
www.terresduhautberry.fr
Date publication : 16/04/26

Secrétaire de séance :
Alexia JOURDIN

Le Conseil Communautaire, légalement convoqué le 02 avril 2026, s'est réuni le 09 avril 2026, à 18h30, Centre d'Accueil Touristique à Menetou-Salon, sous la présidence de M. Christophe DRUNAT.

Étaient présents (titulaires) : Jérôme DUPUY, Bruno SIRAVO, Sylvia FAUCARD, Joël COURVEAULLE, Laurence DELAPORTE, Stéphane BERTIN, Jean-Noël GUILLAUMIN, Aurélien LAUNAY, Elodie BRAS, Denis COQUERY, Laure GALLOIS, Philippe JARRY, Franck JANSONNIE, Alexia JOURDIN, Claude BAUGEY, Cécile BORY, Jérôme VRILOR, Heinrich LANGERON, Stéphanie JACQUET, Frédéric FLAUX, Jean-Loup VAN DER BEKEN, Laurence BLASCO, Fabien CHAUSSÉ, Antoine MANET, Isabelle CROCHET, Isabelle LEGERET, Nicole PINSON, Patrick RICHARD, Patrick PARFAIT, Emmanuel LAGRANGE, Christophe DRUNAT, François ANDRADE, Cédric FISCHER, Gilles BENOIT, Marie CALURAUD, Ghislaine de BENGUY-PUYVALLÉE, Bruno CANTELE, Pierre-Yves CHARPENTIER, Dany MACHADO, Fabrice CHOLLET, Sylvain APERT, Florence CLAVIER, Aurélie CHABENAT, Nathalie THOMASSIN PICOT, Jean-Luc LEGER, Laëtitia PERRIER, Thierry COSSON, Yves CORDINA

Absents excusés :

Mireille FAGUET-TORCHON a donné pouvoir à Jérôme VRILOR
Marie-Christine VERDIER a donné pouvoir à Fabrice CHOLLET
Guillaume OBRY a donné pouvoir à Aurélie CHABENAT

Est partie en cours de séance :

Laure GALLOIS a donné pouvoir à Philippe JARRY à partir de la délibération n°090426-46

➤ **ELECTION DU SEPTIEME VICE-PRESIDENT**

Conformément à l'article L 2122-7-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, il convient de procéder à l'élection des Vice-Présidents.

Les Vice-Présidents sont élus, **un par un, donc au scrutin uninominal, à bulletin secret et à la majorité absolue**. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'obtient la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour à la majorité relative.

En cas d'égalité des voix, le plus âgé est déclaré élu.

Quels sont les candidats aux fonctions de septième Vice-Président ?

Patrick PARFAIT présente sa candidature.

Un vote électronique est proposé et accepté à l'unanimité.

RÉSULTATS DU 1ER TOUR DE SCRUTIN

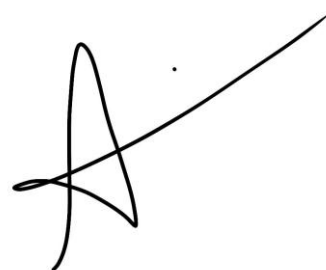
a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	0
b. Nombre de votants.....	51
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)	1
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	4
e. Nombre de suffrages exprimés [b –c-d]	46
f. Majorité absolue	24

Patrick PARFAIT a obtenu 46 voix.

Patrick PARFAIT ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé 7^{ème} Vice-Président de la Communauté de Communes Terres du Haut Berry, et installé dans ses fonctions de 7^{ème} Vice-Président.

Pour extrait conforme,
Signé électroniquement par : Christophe DRUNAT
Date de signature : 14/04/2026
Qualité : CC - Terres du Haut Berry - Président

La secrétaire de séance,
Alexia JOURDIN



République Française
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
TERRES DU HAUT BERRY
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU 09 AVRIL 2026

Nombre de membres en
exercice : **51 titulaires**
Nombre de présents : **48**
Nombre d'absents : **3**
Nombre de votants : **51**
(3 pouvoirs)

Délibération n°090426-43

Publication sous forme
électronique sur le site :
www.terresduhautberry.fr
Date publication : 16/04/26

Secrétaire de séance :
Alexia JOURDIN

Le Conseil Communautaire, légalement convoqué le 02 avril 2026, s'est réuni le 09 avril 2026, à 18h30, Centre d'Accueil Touristique à Menetou-Salon, sous la présidence de M. Christophe DRUNAT.

Étaient présents (titulaires) : Jérôme DUPUY, Bruno SIRAVO, Sylvia FAUCARD, Joël COURVEAULLE, Laurence DELAPORTE, Stéphane BERTIN, Jean-Noël GUILLAUMIN, Aurélien LAUNAY, Elodie BRAS, Denis COQUERY, Laure GALLOIS, Philippe JARRY, Franck JANSONNIE, Alexia JOURDIN, Claude BAUGEY, Cécile BORY, Jérôme VRILOR, Heinrich LANGERON, Stéphanie JACQUET, Frédéric FLAUX, Jean-Loup VAN DER BEKEN, Laurence BLASCO, Fabien CHAUSSÉ, Antoine MANET, Isabelle CROCHET, Isabelle LEGERET, Nicole PINSON, Patrick RICHARD, Patrick PARFAIT, Emmanuel LAGRANGE, Christophe DRUNAT, François ANDRADE, Cédric FISCHER, Gilles BENOIT, Marie CALURAUD, Ghislaine de BENGUY-PUYVALLÉE, Bruno CANTELE, Pierre-Yves CHARPENTIER, Dany MACHADO, Fabrice CHOLLET, Sylvain APERT, Florence CLAVIER, Aurélie CHABENAT, Nathalie THOMASSIN PICOT, Jean-Luc LEGER, Laëtitia PERRIER, Thierry COSSON, Yves CORDINA

Absents excusés :

Mireille FAGUET-TORCHON a donné pouvoir à Jérôme VRILOR
Marie-Christine VERDIER a donné pouvoir à Fabrice CHOLLET
Guillaume OBRY a donné pouvoir à Aurélie CHABENAT

Est partie en cours de séance :

Laure GALLOIS a donné pouvoir à Philippe JARRY à partir de la délibération n°090426-46

➤ **ELECTION DU HUITIEME VICE-PRESIDENT**

Conformément à l'article L 2122-7-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, il convient de procéder à l'élection des Vice-Présidents.

Les Vice-Présidents sont élus, **un par un, donc au scrutin uninominal, à bulletin secret et à la majorité absolue**. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'obtient la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour à la majorité relative.

En cas d'égalité des voix, le plus âgé est déclaré élu.

Quels sont les candidats aux fonctions de huitième Vice-Président ?

Fabien CHAUSSÉ présente sa candidature.

Un vote électronique est proposé et accepté à l'unanimité.

RÉSULTATS DU 1ER TOUR DE SCRUTIN

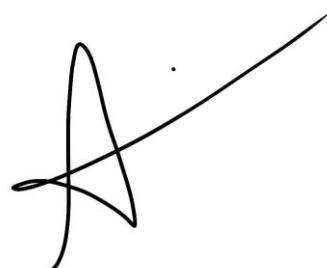
a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	0
b. Nombre de votants.....	51
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)	8
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	6
e. Nombre de suffrages exprimés [b –c-d]	37
f. Majorité absolue	19

Fabien CHAUSSÉ a obtenu 37 voix.

Fabien CHAUSSÉ ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé 8^{ème} Vice-Président de la Communauté de Communes Terres du Haut Berry, et installé dans ses fonctions de 8^{ème} Vice-Président.

Pour extrait conforme,
Signé électroniquement par : Christophe DRUNAT
Date de signature : 14/04/2026
Qualité : CC - Terres du Haut Berry - Président

La secrétaire de séance,
Alexia JOURDIN



République Française
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
TERRES DU HAUT BERRY
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU 09 AVRIL 2026

Nombre de membres en
exercice : **51 titulaires**
Nombre de présents : **48**
Nombre d'absents : **3**
Nombre de votants : **51**
(3 pouvoirs)

Délibération n°090426-44

Publication sous forme
électronique sur le site :
www.terresduhautberry.fr
Date publication : 16/04/26

Secrétaire de séance :
Alexia JOURDIN

Le Conseil Communautaire, légalement convoqué le 02 avril 2026, s'est réuni le 09 avril 2026, à 18h30, Centre d'Accueil Touristique à Menetou-Salon, sous la présidence de M. Christophe DRUNAT.

Étaient présents (titulaires) : Jérôme DUPUY, Bruno SIRAVO, Sylvia FAUCARD, Joël COURVEAULLE, Laurence DELAPORTE, Stéphane BERTIN, Jean-Noël GUILLAUMIN, Aurélien LAUNAY, Elodie BRAS, Denis COQUERY, Laure GALLOIS, Philippe JARRY, Franck JANSONNIE, Alexia JOURDIN, Claude BAUGEY, Cécile BORY, Jérôme VRILOR, Heinrich LANGERON, Stéphanie JACQUET, Frédéric FLAUX, Jean-Loup VAN DER BEKEN, Laurence BLASCO, Fabien CHAUSSÉ, Antoine MANET, Isabelle CROCHET, Isabelle LEGERET, Nicole PINSON, Patrick RICHARD, Patrick PARFAIT, Emmanuel LAGRANGE, Christophe DRUNAT, François ANDRADE, Cédric FISCHER, Gilles BENOIT, Marie CALURAUD, Ghislaine de BENGUY-PUYVALLÉE, Bruno CANTELE, Pierre-Yves CHARPENTIER, Dany MACHADO, Fabrice CHOLLET, Sylvain APERT, Florence CLAVIER, Aurélie CHABENAT, Nathalie THOMASSIN PICOT, Jean-Luc LEGER, Laëtitia PERRIER, Thierry COSSON, Yves CORDINA

Absents excusés :

Mireille FAGUET-TORCHON a donné pouvoir à Jérôme VRILOR
Marie-Christine VERDIER a donné pouvoir à Fabrice CHOLLET
Guillaume OBRY a donné pouvoir à Aurélie CHABENAT

Est partie en cours de séance :

Laure GALLOIS a donné pouvoir à Philippe JARRY à partir de la délibération n°090426-46

➤ **ELECTION DU NEUVIEME VICE-PRESIDENT**

Conformément à l'article L 2122-7-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, il convient de procéder à l'élection des Vice-Présidents.

Les Vice-Présidents sont élus, **un par un, donc au scrutin uninominal, à bulletin secret et à la majorité absolue**. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'obtient la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour à la majorité relative.

En cas d'égalité des voix, le plus âgé est déclaré élu.

Quels sont les candidats aux fonctions de neuvième Vice-Président ?

Bruno CANTELE présente sa candidature.

Un vote électronique est proposé et accepté à l'unanimité.

RÉSULTATS DU 1ER TOUR DE SCRUTIN

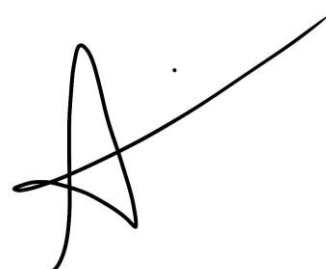
a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	0
b. Nombre de votants.....	51
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)	7
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	7
e. Nombre de suffrages exprimés [b –c-d]	37
f. Majorité absolue	19

Bruno CANTELE a obtenu 37 voix.

Bruno CANTELE ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé 9^{ème} Vice-Président de la Communauté de Communes Terres du Haut Berry, et installé dans ses fonctions de 9^{ème} Vice-Président.

Pour extrait conforme,
Signé électroniquement par : Christophe DRUNAT
Date de signature : 14/04/2026
Qualité : CC - Terres du Haut Berry - Président

La secrétaire de séance,
Alexia JOURDIN



République Française
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
TERRES DU HAUT BERRY
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU 09 AVRIL 2026

Nombre de membres en
exercice : **51 titulaires**
Nombre de présents : **48**
Nombre d'absents : **3**
Nombre de votants : **51**
(3 pouvoirs)

Délibération n°090426-45

Publication sous forme
électronique sur le site :
www.terresduhautberry.fr
Date publication : 16/04/26

Secrétaire de séance :
Alexia JOURDIN

Le Conseil Communautaire, légalement convoqué le 02 avril 2026, s'est réuni le 09 avril 2026, à 18h30, Centre d'Accueil Touristique à Menetou-Salon, sous la présidence de M. Christophe DRUNAT.

Étaient présents (titulaires) : Jérôme DUPUY, Bruno SIRAVO, Sylvia FAUCARD, Joël COURVEAULLE, Laurence DELAPORTE, Stéphane BERTIN, Jean-Noël GUILLAUMIN, Aurélien LAUNAY, Elodie BRAS, Denis COQUERY, Laure GALLOIS, Philippe JARRY, Franck JANSONNIE, Alexia JOURDIN, Claude BAUGEY, Cécile BORY, Jérôme VRILOR, Heinrich LANGERON, Stéphanie JACQUET, Frédéric FLAUX, Jean-Loup VAN DER BEKEN, Laurence BLASCO, Fabien CHAUSSÉ, Antoine MANET, Isabelle CROCHET, Isabelle LEGERET, Nicole PINSON, Patrick RICHARD, Patrick PARFAIT, Emmanuel LAGRANGE, Christophe DRUNAT, François ANDRADE, Cédric FISCHER, Gilles BENOIT, Marie CALURAUD, Ghislaine de BENGUY-PUYVALLÉE, Bruno CANTELE, Pierre-Yves CHARPENTIER, Dany MACHADO, Fabrice CHOLLET, Sylvain APERT, Florence CLAVIER, Aurélie CHABENAT, Nathalie THOMASSIN PICOT, Jean-Luc LEGER, Laëtitia PERRIER, Thierry COSSON, Yves CORDINA

Absents excusés :

Mireille FAGUET-TORCHON a donné pouvoir à Jérôme VRILOR
Marie-Christine VERDIER a donné pouvoir à Fabrice CHOLLET
Guillaume OBRY a donné pouvoir à Aurélie CHABENAT

Est partie en cours de séance :

Laure GALLOIS a donné pouvoir à Philippe JARRY à partir de la délibération n°090426-46

➤ **ELECTION DU DIXIEME VICE-PRESIDENT**

Conformément à l'article L 2122-7-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, il convient de procéder à l'élection des Vice-Présidents.

Les Vice-Présidents sont élus, **un par un, donc au scrutin uninominal, à bulletin secret et à la majorité absolue**. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'obtient la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour à la majorité relative.

En cas d'égalité des voix, le plus âgé est déclaré élu.

Quels sont les candidats aux fonctions de dixième Vice-Président ?

Bruno SIRAVO présente sa candidature.

Un vote électronique est proposé et accepté à l'unanimité.

RÉSULTATS DU 1ER TOUR DE SCRUTIN

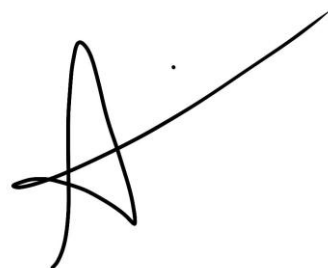
a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	0
b. Nombre de votants.....	51
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)	9
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	13
e. Nombre de suffrages exprimés [b –c-d]	29
f. Majorité absolue	15

Bruno SIRAVO a obtenu 29 voix.

Bruno SIRAVO ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé 10^{ème} Vice-Président de la Communauté de Communes Terres du Haut Berry, et installé dans ses fonctions de 10^{ème} Vice-Président.

Pour extrait conforme,
Signé électroniquement par : Christophe DRUNAT
Date de signature : 14/04/2026
Qualité : CC - Terres du Haut Berry - Président

La secrétaire de séance,
Alexia JOURDIN



République Française
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
TERRES DU HAUT BERRY
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU 09 AVRIL 2026

Nombre de membres en
exercice : **51 titulaires**
Nombre de présents : **47**
Nombre d'absents : **4**
Nombre de votants : **51**
(4 pouvoirs)

Délibération n°090426-46

Publication sous forme
électronique sur le site :
www.terresduhautberry.fr
Date publication : 16/04/26

Secrétaire de séance :
Alexia JOURDIN

Le Conseil Communautaire, légalement convoqué le 02 avril 2026, s'est réuni le 09 avril 2026, à 18h30, Centre d'Accueil Touristique à Menetou-Salon, sous la présidence de M. Christophe DRUNAT.

Étaient présents (titulaires) : Jérôme DUPUY, Bruno SIRAVO, Sylvia FAUCARD, Joël COURVEAULLE, Laurence DELAPORTE, Stéphane BERTIN, Jean-Noël GUILLAUMIN, Aurélien LAUNAY, Elodie BRAS, Denis COQUERY, Laure GALLOIS, Philippe JARRY, Franck JANSONNIE, Alexia JOURDIN, Claude BAUGEY, Cécile BORY, Jérôme VRILOR, Heinrich LANGERON, Stéphanie JACQUET, Frédéric FLAUX, Jean-Loup VAN DER BEKEN, Laurence BLASCO, Fabien CHAUSSÉ, Antoine MANET, Isabelle CROCHET, Isabelle LEGERET, Nicole PINSON, Patrick RICHARD, Patrick PARFAIT, Emmanuel LAGRANGE, Christophe DRUNAT, François ANDRADE, Cédric FISCHER, Gilles BENOIT, Marie CALURAUD, Ghislaine de BENGUY-PUYVALLÉE, Bruno CANTELE, Pierre-Yves CHARPENTIER, Dany MACHADO, Fabrice CHOLLET, Sylvain APERT, Florence CLAVIER, Aurélie CHABENAT, Nathalie THOMASSIN PICOT, Jean-Luc LEGER, Laëtitia PERRIER, Thierry COSSON, Yves CORDINA

Absents excusés :

Mireille FAGUET-TORCHON a donné pouvoir à Jérôme VRILOR
Marie-Christine VERDIER a donné pouvoir à Fabrice CHOLLET
Guillaume OBRY a donné pouvoir à Aurélie CHABENAT

Est partie en cours de séance :

Laure GALLOIS a donné pouvoir à Philippe JARRY à partir de la délibération n°090426-46

➤ **COMPOSITION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE**

Conformément à l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le bureau de l'établissement public de coopération intercommunale est composé du Président, d'un ou plusieurs vice-Présidents et, éventuellement, d'un ou de plusieurs autres membres.

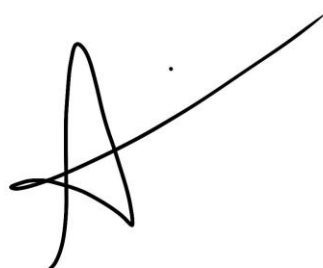
Il peut également décider que la composition du bureau se limite au Président et aux Vice-Présidents.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide par 48 voix – 3 contre (Franck JANSONNIE – Alexia JOURDIN – Claude BAUGEY) :

- de composer le Bureau Communautaire comme suit : Président et Vice-Présidents

Pour extrait conforme,
Signé électroniquement par : Christophe DRUNAT
Date de signature : 14/04/2026
Qualité : CC - Terres du Haut Berry - Président

La secrétaire de séance,
Alexia JOURDIN



République Française
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
TERRES DU HAUT BERRY
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU 09 AVRIL 2026

Nombre de membres en
exercice : **51 titulaires**

Nombre de présents : **47**

Nombre d'absents : **4**

Nombre de votants : **51**
(4 pouvoirs)

Délibération n°090426-47

Publication sous forme
électronique sur le site :

www.terresduhautberry.fr

Date publication : 16/04/26

Secrétaire de séance :
Alexia JOURDIN

Le Conseil Communautaire, légalement convoqué le 02 avril 2026, s'est réuni le 09 avril 2026, à 18h30, Centre d'Accueil Touristique à Menetou-Salon, sous la présidence de M. Christophe DRUNAT.

Étaient présents (titulaires) : Jérôme DUPUY, Bruno SIRAVO, Sylvia FAUCARD, Joël COURVEAULLE, Laurence DELAPORTE, Stéphane BERTIN, Jean-Noël GUILLAUMIN, Aurélien LAUNAY, Elodie BRAS, Denis COQUERY, Laure GALLOIS, Philippe JARRY, Franck JANSONNIE, Alexia JOURDIN, Claude BAUGEY, Cécile BORY, Jérôme VRILOR, Heinrich LANGERON, Stéphanie JACQUET, Frédéric FLAUX, Jean-Loup VAN DER BEKEN, Laurence BLASCO, Fabien CHAUSSÉ, Antoine MANET, Isabelle CROCHET, Isabelle LEGERET, Nicole PINSON, Patrick RICHARD, Patrick PARFAIT, Emmanuel LAGRANGE, Christophe DRUNAT, François ANDRADE, Cédric FISCHER, Gilles BENOIT, Marie CALURAUD, Ghislaine de BENGUY-PUYVALLÉE, Bruno CANTELE, Pierre-Yves CHARPENTIER, Dany MACHADO, Fabrice CHOLLET, Sylvain APERT, Florence CLAVIER, Aurélie CHABENAT, Nathalie THOMASSIN PICOT, Jean-Luc LEGER, Laëtitia PERRIER, Thierry COSSON, Yves CORDINA

Absents excusés :

Mireille FAGUET-TORCHON a donné pouvoir à Jérôme VRILOR
Marie-Christine VERDIER a donné pouvoir à Fabrice CHOLLET
Guillaume OBRY a donné pouvoir à Aurélie CHABENAT

Est partie en cours de séance :

Laure GALLOIS a donné pouvoir à Philippe JARRY à partir de la délibération n°090426-46

➤ **INSTALLATION DE LA CONFERENCE DES MAIRES**

Conformément à l'article L 5211-11-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, la collectivité doit disposer d'une conférence des maires, instance consultative, composée à minima des maires des communes membres.

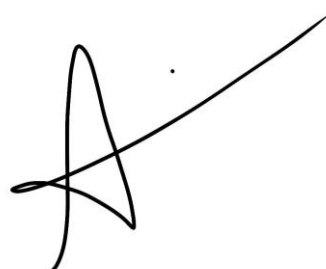
Cette conférence se réunira sur un ordre du jour déterminé, à l'initiative du Président, au moins une fois par mois.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'approuver la création d'une conférence des Maires
- d'approuver la fréquence des réunions à une par mois
- de composer la conférence des Maires comme suit : Président, Maires et Vice-Présidents

La secrétaire de séance,
Alexia JOURDIN

Pour extrait conforme,
Signé électroniquement par : Christophe DRUNAT
Date de signature : 14/04/2026
Qualité : CC - Terres du Haut Berry - Président



République Française
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
TERRES DU HAUT BERRY
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU 09 AVRIL 2026

Nombre de membres en
exercice : **51 titulaires**

Nombre de présents : **47**

Nombre d'absents : **4**

Nombre de votants : **51**
(4 pouvoirs)

Délibération n°090426-48

Publication sous forme
électronique sur le site :

www.terresduhautberry.fr

Date publication : 16/04/26

Secrétaire de séance :
Alexia JOURDIN

Le Conseil Communautaire, légalement convoqué le 02 avril 2026, s'est réuni le 09 avril 2026, à 18h30, Centre d'Accueil Touristique à Menetou-Salon, sous la présidence de M. Christophe DRUNAT.

Étaient présents (titulaires) : Jérôme DUPUY, Bruno SIRAVO, Sylvia FAUCARD, Joël COURVEAULLE, Laurence DELAPORTE, Stéphane BERTIN, Jean-Noël GUILLAUMIN, Aurélien LAUNAY, Elodie BRAS, Denis COQUERY, Laure GALLOIS, Philippe JARRY, Franck JANSONNIE, Alexia JOURDIN, Claude BAUGEY, Cécile BORY, Jérôme VRILOR, Heinrich LANGERON, Stéphanie JACQUET, Frédéric FLAUX, Jean-Loup VAN DER BEKEN, Laurence BLASCO, Fabien CHAUSSÉ, Antoine MANET, Isabelle CROCHET, Isabelle LEGERET, Nicole PINSON, Patrick RICHARD, Patrick PARFAIT, Emmanuel LAGRANGE, Christophe DRUNAT, François ANDRADE, Cédric FISCHER, Gilles BENOIT, Marie CALURAUD, Ghislaine de BENGUY-PUYVALLÉE, Bruno CANTELE, Pierre-Yves CHARPENTIER, Dany MACHADO, Fabrice CHOLLET, Sylvain APERT, Florence CLAVIER, Aurélie CHABENAT, Nathalie THOMASSIN PICOT, Jean-Luc LEGER, Laëtitia PERRIER, Thierry COSSON, Yves CORDINA

Absents excusés :

Mireille FAGUET-TORCHON a donné pouvoir à Jérôme VRILOR
Marie-Christine VERDIER a donné pouvoir à Fabrice CHOLLET
Guillaume OBRY a donné pouvoir à Aurélie CHABENAT

Est partie en cours de séance :

Laure GALLOIS a donné pouvoir à Philippe JARRY à partir de la délibération n°090426-46

➤ **INSTALLATION DES COMMISSIONS DE TRAVAIL COMMUNAUTAIRES**

Les commissions intercommunales sont des instances de préparation des questions qui doivent être soumises au Conseil Communautaire. Elles sont lieu de travail et d'étude et sont composées d'un représentant titulaire ou de son suppléant par commune.

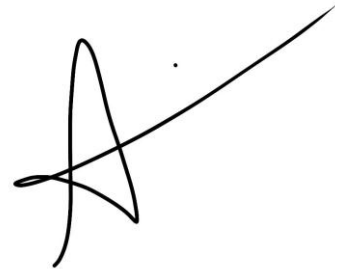
Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de créer 11 commissions de travail communautaires
- de fixer à 30 maximum le nombre d'élus composant chaque commission, soit un représentant par commune au maximum, hors Vice-Présidents, étant précisé que toutes les communes ne sont pas obligées d'être représentées
- d'établir, en cas d'indisponibilité d'un élu d'une commune, qu'il peut se faire remplacer par un autre élu de sa commune de son choix
- de déterminer l'objet de la commission en fonction des délégations de compétence assignées aux vice-présidents par le Président comme suit :
 - Développement Economique et Finances
 - Petite Enfance
 - Enfance-Jeunesse

- Transitions environnementales
- Culture – Lecture Publique
- Suivi des délégations de service public (DSP) eau et assainissement collectif et prestations de services d'ordures ménagères
- Tourisme
- Bâtiments – voirie
- Urbanisme – Service Public Assainissement Non collectif (SPANC) - GEMAPI
- Social – Habitat
- Sport

Pour extrait conforme,
Signé électroniquement par : Christophe DRUNAT
Date de signature : 14/04/2026
Qualité : CC - Terres du Haut Berry - Président

La secrétaire de séance,
Alexia JOURDIN

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized capital 'A' with a long horizontal stroke extending to the right.

République Française
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
TERRES DU HAUT BERRY
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU 09 AVRIL 2026

Nombre de membres en
exercice : **51 titulaires**

Nombre de présents : **47**

Nombre d'absents : **4**

Nombre de votants : **51**
(4 pouvoirs)

Délibération n°090426-49

Publication sous forme
électronique sur le site :

www.terresduhautberry.fr

Date publication : 16/04/26

Secrétaire de séance :
Alexia JOURDIN

Le Conseil Communautaire, légalement convoqué le 02 avril 2026, s'est réuni le 09 avril 2026, à 18h30, Centre d'Accueil Touristique à Menetou-Salon, sous la présidence de M. Christophe DRUNAT.

Étaient présents (titulaires) : Jérôme DUPUY, Bruno SIRAVO, Sylvia FAUCARD, Joël COURVEAULLE, Laurence DELAPORTE, Stéphane BERTIN, Jean-Noël GUILLAUMIN, Aurélien LAUNAY, Elodie BRAS, Denis COQUERY, Laure GALLOIS, Philippe JARRY, Franck JANSONNIE, Alexia JOURDIN, Claude BAUGEY, Cécile BORY, Jérôme VRILOR, Heinrich LANGERON, Stéphanie JACQUET, Frédéric FLAUX, Jean-Loup VAN DER BEKEN, Laurence BLASCO, Fabien CHAUSSE, Antoine MANET, Isabelle CROCHET, Isabelle LEGERET, Nicole PINSON, Patrick RICHARD, Patrick PARFAIT, Emmanuel LAGRANGE, Christophe DRUNAT, François ANDRADE, Cédric FISCHER, Gilles BENOIT, Marie CALURAUD, Ghislaine de BENGUY-PUYVALLÉE, Bruno CANTELE, Pierre-Yves CHARPENTIER, Dany MACHADO, Fabrice CHOLLET, Sylvain APERT, Florence CLAVIER, Aurélie CHABENAT, Nathalie THOMASSIN PICOT, Jean-Luc LEGER, Laëtitia PERRIER, Thierry COSSON, Yves CORDINA

Absents excusés :

Mireille FAGUET-TORCHON a donné pouvoir à Jérôme VRILOR
Marie-Christine VERDIER a donné pouvoir à Fabrice CHOLLET
Guillaume OBRY a donné pouvoir à Aurélie CHABENAT

Est partie en cours de séance :

Laure GALLOIS a donné pouvoir à Philippe JARRY à partir de la délibération n°090426-46

➤ **DELEGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE AU PRESIDENT EN APPLICATION DE L'ARTICLE L 5211-10 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**

L'article L 5211-10 du code général des collectivités territoriales prévoit la possibilité de déléguer au Président une partie des attributions du Conseil Communautaire, à l'exception :

- Du vote du budget, de l'institution et de la fixation des taux ou tarifs des taxes ou redevances
- De l'approbation du compte administratif ou du compte financier unique
- Des dispositions à caractère budgétaire prises par l'EPCI à la suite d'une mise en demeure intervenue en application de l'article L 1612-15
- Des décisions relatives aux modifications des conditions initiales de composition, de fonctionnement et de durée de l'établissement public de coopération intercommunale
- De l'adhésion de l'établissement à un établissement public
- De la délégation de la gestion d'un service public
- Des dispositions portant orientation en matière d'aménagement de l'espace communautaire, d'équilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire et de politique de la ville

Lors de chaque réunion de l'organe délibérant, le président rend compte des décisions qu'il a prises par délégation de l'organe délibérant.

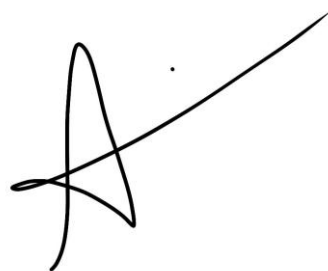
Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de déléguer au Président de la communauté de communes Terres du Haut Berry le pouvoir de prendre toute décision concernant :

- La préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés d'un montant inférieur à 59 000 €HT ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget
- Les contrats d'assurance ainsi que l'acceptation des indemnités de sinistre y afférentes
- La création, la modification ou la suppression des régies comptables nécessaires au fonctionnement des services intercommunaux
- L'approbation des conventions ou contrat de partenariat ou de gestion avec différents tiers
- L'acceptation des dons et legs qui ne sont grevés ni de condition, ni de charge
- Les demandes de subvention et l'établissement du plan de financement auprès de toutes les collectivités ou organismes pouvant attribuer une aide financière à la communauté de communes
- La conclusion et la révision du louage des choses pour une durée n'excédant pas 12 ans

Pour extrait conforme,
Signé électroniquement par : Christophe DRUNAT
Date de signature : 14/04/2026
Qualité : CC - Terres du Haut Berry - Président

La secrétaire de séance,
Alexia JOURDIN



République Française
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
TERRES DU HAUT BERRY
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU 09 AVRIL 2026

Nombre de membres en
exercice : **51 titulaires**

Nombre de présents : **47**

Nombre d'absents : **4**

Nombre de votants : **51**
(4 pouvoirs)

Délibération n°090426-50

Publication sous forme
électronique sur le site :

www.terresduhautberry.fr

Date publication : 16/04/26

Secrétaire de séance :
Alexia JOURDIN

Le Conseil Communautaire, légalement convoqué le 02 avril 2026, s'est réuni le 09 avril 2026, à 18h30, Centre d'Accueil Touristique à Menetou-Salon, sous la présidence de M. Christophe DRUNAT.

Étaient présents (titulaires) : Jérôme DUPUY, Bruno SIRAVO, Sylvia FAUCARD, Joël COURVEAULLE, Laurence DELAPORTE, Stéphane BERTIN, Jean-Noël GUILLAUMIN, Aurélien LAUNAY, Elodie BRAS, Denis COQUERY, Laure GALLOIS, Philippe JARRY, Franck JANSONNIE, Alexia JOURDIN, Claude BAUGEY, Cécile BORY, Jérôme VRILOR, Heinrich LANGERON, Stéphanie JACQUET, Frédéric FLAUX, Jean-Loup VAN DER BEKEN, Laurence BLASCO, Fabien CHAUSSÉ, Antoine MANET, Isabelle CROCHET, Isabelle LEGERET, Nicole PINSON, Patrick RICHARD, Patrick PARFAIT, Emmanuel LAGRANGE, Christophe DRUNAT, François ANDRADE, Cédric FISCHER, Gilles BENOIT, Marie CALURAUD, Ghislaine de BENGUY-PUYVALLÉE, Bruno CANTELE, Pierre-Yves CHARPENTIER, Dany MACHADO, Fabrice CHOLLET, Sylvain APERT, Florence CLAVIER, Aurélie CHABENAT, Nathalie THOMASSIN PICOT, Jean-Luc LEGER, Laëtitia PERRIER, Thierry COSSON, Yves CORDINA

Absents excusés :

Mireille FAGUET-TORCHON a donné pouvoir à Jérôme VRILOR
Marie-Christine VERDIER a donné pouvoir à Fabrice CHOLLET
Guillaume OBRY a donné pouvoir à Aurélie CHABENAT

Est partie en cours de séance :

Laure GALLOIS a donné pouvoir à Philippe JARRY à partir de la délibération n°090426-46

➤ **INDEMNITES DE FONCTIONS ALLOUEES AU PRESIDENT ET AUX VICE-PRESIDENTS**

Conformément à l'article L 5211-12 du code général des collectivités territoriales, des indemnités sont votées par le Conseil Communautaire pour l'exercice effectif des fonctions de président et de vice-président d'une communauté de communes.

Considérant que chaque Vice-Président qui se verra confier une délégation de fonction et de signature, percevra une indemnité mensuelle,

Ces dernières sont fixées par référence au montant du traitement correspondant à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction Publique, auquel on applique un pourcentage en fonction de la population totale de la collectivité.

Pour notre communauté de communes, dont la strate se situe entre 20 000 et 49 999 habitants, le taux maximal applicable pour les indemnités du président est de 67,50 %, et celui des indemnités des vice-présidents de 24,73 %.

Les indemnités des Vice-Présidents seront effectives à la date de l'arrêté du Président donnant délégation de fonction et de signature.

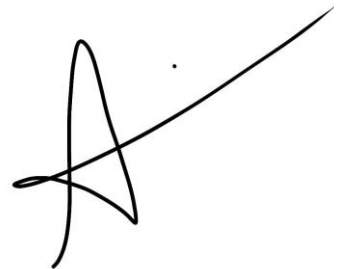
Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de fixer le taux des indemnités comme suit :

- Pour le Président : 62 %
- Pour chacun des Vice-Présidents : 24 %

Pour extrait conforme,
Signé électroniquement par : Christophe DRUNAT
Date de signature : 15/04/2026
Qualité : CC - Terres du Haut Berry - Président

La secrétaire de séance,
Alexia JOURDIN

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'A' followed by a long, sweeping horizontal stroke that extends to the right.

République Française
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
TERRES DU HAUT BERRY
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU 09 AVRIL 2026

Nombre de membres en
exercice : **51 titulaires**
Nombre de présents : **47**
Nombre d'absents : **4**
Nombre de votants : **51**
(4 pouvoirs)

Délibération n°090426-51

Publication sous forme
électronique sur le site :
www.terresduhautberry.fr
Date publication : 16/04/26

Secrétaire de séance :
Alexia JOURDIN

Le Conseil Communautaire, légalement convoqué le 02 avril 2026, s'est réuni le 09 avril 2026, à 18h30, Centre d'Accueil Touristique à Menetou-Salon, sous la présidence de M. Christophe DRUNAT.

Étaient présents (titulaires) : Jérôme DUPUY, Bruno SIRAVO, Sylvia FAUCARD, Joël COURVEAULLE, Laurence DELAPORTE, Stéphane BERTIN, Jean-Noël GUILLAUMIN, Aurélien LAUNAY, Elodie BRAS, Denis COQUERY, Laure GALLOIS, Philippe JARRY, Franck JANSONNIE, Alexia JOURDIN, Claude BAUGEY, Cécile BORY, Jérôme VRILOR, Heinrich LANGERON, Stéphanie JACQUET, Frédéric FLAUX, Jean-Loup VAN DER BEKEN, Laurence BLASCO, Fabien CHAUSSE, Antoine MANET, Isabelle CROCHET, Isabelle LEGERET, Nicole PINSON, Patrick RICHARD, Patrick PARFAIT, Emmanuel LAGRANGE, Christophe DRUNAT, François ANDRADE, Cédric FISCHER, Gilles BENOIT, Marie CALURAUD, Ghislaine de BENGUY-PUYVALLÉE, Bruno CANTELE, Pierre-Yves CHARPENTIER, Dany MACHADO, Fabrice CHOLLET, Sylvain APERT, Florence CLAVIER, Aurélie CHABENAT, Nathalie THOMASSIN PICOT, Jean-Luc LEGER, Laëtitia PERRIER, Thierry COSSON, Yves CORDINA

Absents excusés :

Mireille FAGUET-TORCHON a donné pouvoir à Jérôme VRILOR
Marie-Christine VERDIER a donné pouvoir à Fabrice CHOLLET
Guillaume OBRY a donné pouvoir à Aurélie CHABENAT

Est partie en cours de séance :

Laure GALLOIS a donné pouvoir à Philippe JARRY à partir de la délibération n°090426-46

➤ **CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CIAS) : FIXATION DU NOMBRE D'ADMINISTRATEURS**

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale est administré par un conseil d'administration présidé par le président de l'EPCI dont la composition est fixée par l'organe délibérant. Le conseil d'administration du CIAS comprend, outre son président, en nombre égal :

- des membres élus titulaires parmi et par l'organe délibérant de l'EPCI au scrutin majoritaire, avec un minimum de huit et un maximum de seize membres ;
- des membres nommés par le président de l'EPCI parmi les personnes non-membres de l'organe délibérant de l'EPCI et qui participent à des actions de prévention, d'animation et de développement social menées dans les communes considérées, là encore, de huit à seize membres.

Le nombre des membres du conseil d'administration est fixé par délibération de l'organe délibérant, qui décide également des conditions de répartition des sièges entre les communes membres.

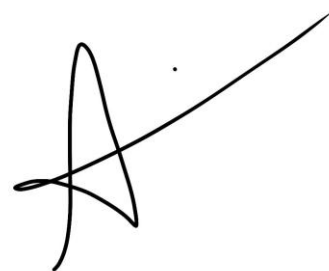
Considérant que le Conseil Communautaire ne peut pas proposer une représentation par commune, le nombre de communes étant supérieur au nombre de membres élus pouvant siéger au Conseil d'Administration,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de fixer à 20 le nombre de membres siégeant au Conseil d'Administration du CIAS, dont 10 Conseillers Communautaires

Pour extrait conforme,
Signé électroniquement par : Christophe DRUNAT
Date de signature : 15/04/2026
Qualité : CC - Terres du Haut Berry - Président

La secrétaire de séance,
Alexia JOURDIN

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'A' followed by a long, sweeping horizontal stroke that extends to the right.

République Française
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
TERRES DU HAUT BERRY
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU 09 AVRIL 2026

Nombre de membres en
exercice : **51 titulaires**

Nombre de présents : **47**

Nombre d'absents : **4**

Nombre de votants : **51**
(4 pouvoirs)

Délibération n°090426-52

Publication sous forme
électronique sur le site :

www.terresduhautberry.fr

Date publication : 16/04/26

Secrétaire de séance :
Alexia JOURDIN

Le Conseil Communautaire, légalement convoqué le 02 avril 2026, s'est réuni le 09 avril 2026, à 18h30, Centre d'Accueil Touristique à Menetou-Salon, sous la présidence de M. Christophe DRUNAT.

Étaient présents (titulaires) : Jérôme DUPUY, Bruno SIRAVO, Sylvia FAUCARD, Joël COURVEAULLE, Laurence DELAPORTE, Stéphane BERTIN, Jean-Noël GUILLAUMIN, Aurélien LAUNAY, Elodie BRAS, Denis COQUERY, Laure GALLOIS, Philippe JARRY, Franck JANSONNIE, Alexia JOURDIN, Claude BAUGEY, Cécile BORY, Jérôme VRILOR, Heinrich LANGERON, Stéphanie JACQUET, Frédéric FLAUX, Jean-Loup VAN DER BEKEN, Laurence BLASCO, Fabien CHAUSSE, Antoine MANET, Isabelle CROCHET, Isabelle LEGERET, Nicole PINSON, Patrick RICHARD, Patrick PARFAIT, Emmanuel LAGRANGE, Christophe DRUNAT, François ANDRADE, Cédric FISCHER, Gilles BENOIT, Marie CALURAUD, Ghislaine de BENGUY-PUYVALLÉE, Bruno CANTELE, Pierre-Yves CHARPENTIER, Dany MACHADO, Fabrice CHOLLET, Sylvain APERT, Florence CLAVIER, Aurélie CHABENAT, Nathalie THOMASSIN PICOT, Jean-Luc LEGER, Laëtitia PERRIER, Thierry COSSON, Yves CORDINA

Absents excusés :

Mireille FAGUET-TORCHON a donné pouvoir à Jérôme VRILOR
Marie-Christine VERDIER a donné pouvoir à Fabrice CHOLLET
Guillaume OBRY a donné pouvoir à Aurélie CHABENAT

Est partie en cours de séance :

Laure GALLOIS a donné pouvoir à Philippe JARRY à partir de la délibération n°090426-46

➤ **CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CIAS) : CONSEIL D'ADMINISTRATION - DESIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale élit ses représentants au conseil d'administration du centre intercommunal d'action sociale au scrutin majoritaire à deux tours. Il détermine au préalable si le scrutin est uninominal ou de liste. Il est précisé que les représentants sont obligatoirement des conseillers communautaires.

Le scrutin est secret.

En cas d'égalité de suffrages, le candidat le plus âgé est déclaré élu.

En cas de vacance d'un siège, pour quelque cause que ce soit, il est procédé à une nouvelle élection dans un délai de deux mois à compter de la vacance du siège.

Se présente la liste constituée de :

Laurence DELAPORTE – Pierre-Yves CHARPENTIER – Cécile BORY – Jérôme VRILOR – Marie-Christine VERDIER –
Laurence BLASCO – Jean-Noël GUILLAUMIN – Bruno CANTELE – Yves CORDINA – Isabelle CROCHET

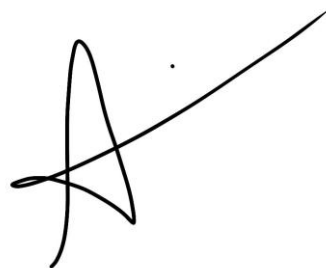
a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	0
b. Nombre de votants	51
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....	0
d. Nombre de suffrages exprimés [b - c]	51
e. Majorité absolue	26

Sont donc proclamés membres représentants de la communauté de communes au sein du Centre Intercommunal d'Action Sociale :

Laurence DELAPORTE – Pierre-Yves CHARPENTIER – Cécile BORY – Jérôme VRILOR – Marie-Christine VERDIER –
Laurence BLASCO – Jean-Noël GUILLAUMIN – Bruno CANTELE – Yves CORDINA – Isabelle CROCHET

Pour extrait conforme,
Signé électroniquement par : Christophe DRUNAT
Date de signature : 15/04/2026
Qualité : CC - Terres du Haut Berry - Président

La secrétaire de séance,
Alexia JOURDIN



République Française
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
TERRES DU HAUT BERRY
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU 09 AVRIL 2026

Nombre de membres en
exercice : **51 titulaires**

Nombre de présents : **47**

Nombre d'absents : **4**

Nombre de votants : **51**
(4 pouvoirs)

Délibération n°090426-53

Publication sous forme
électronique sur le site :

www.terresduhautberry.fr

Date publication : 16/04/26

Secrétaire de séance :
Alexia JOURDIN

Le Conseil Communautaire, légalement convoqué le 02 avril 2026, s'est réuni le 09 avril 2026, à 18h30, Centre d'Accueil Touristique à Menetou-Salon, sous la présidence de M. Christophe DRUNAT.

Étaient présents (titulaires) : Jérôme DUPUY, Bruno SIRAVO, Sylvia FAUCARD, Joël COURVEAULLE, Laurence DELAPORTE, Stéphane BERTIN, Jean-Noël GUILLAUMIN, Aurélien LAUNAY, Elodie BRAS, Denis COQUERY, Laure GALLOIS, Philippe JARRY, Franck JANSONNIE, Alexia JOURDIN, Claude BAUGEY, Cécile BORY, Jérôme VRILOR, Heinrich LANGERON, Stéphanie JACQUET, Frédéric FLAUX, Jean-Loup VAN DER BEKEN, Laurence BLASCO, Fabien CHAUSSÉ, Antoine MANET, Isabelle CROCHET, Isabelle LEGERET, Nicole PINSON, Patrick RICHARD, Patrick PARFAIT, Emmanuel LAGRANGE, Christophe DRUNAT, François ANDRADE, Cédric FISCHER, Gilles BENOIT, Marie CALURAUD, Ghislaine de BENGUY-PUYVALLÉE, Bruno CANTELE, Pierre-Yves CHARPENTIER, Dany MACHADO, Fabrice CHOLLET, Sylvain APERT, Florence CLAVIER, Aurélie CHABENAT, Nathalie THOMASSIN PICOT, Jean-Luc LEGER, Laëtitia PERRIER, Thierry COSSON, Yves CORDINA

Absents excusés :

Mireille FAGUET-TORCHON a donné pouvoir à Jérôme VRILOR
Marie-Christine VERDIER a donné pouvoir à Fabrice CHOLLET
Guillaume OBRY a donné pouvoir à Aurélie CHABENAT

Est partie en cours de séance :

Laure GALLOIS a donné pouvoir à Philippe JARRY à partir de la délibération n°090426-46

➤ **SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE DU CHER (SDE 18) : ELECTIONS DES DELEGUES TITULAIRES ET SUPPLEANTS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Vu le Code général des collectivités territoriales (CGCT) et notamment ses articles L.5211-7, L.5211-8 et L.5711-1,

Vu le Code électoral et notamment son article L. 46,

Vu le Code pénal et notamment son article 432-12,

Considérant que les candidats doivent respecter les conditions d'éligibilité définies à l'article L.5211-7 II du CGCT et ne pas rentrer dans un des cas d'inéligibilités et/ou d'incompatibilités prévu par ce même article, ni être un agent employé par le SDE18 ou une de ses communes membres,

Considérant que les candidats ne doivent pas être dans une situation de prise illégale d'intérêts telle que définie par l'article 432-12 du code pénal,

Le Syndicat départemental d'Energie du Cher (SDE 18) est administré par un comité syndical, organe délibérant qui est composé de délégués élus par les organes délibérants des communes et EPCI membres, en application de l'article L.5711-1 du CGCT.

Le mandat des délégués est lié à celui du conseil communautaire dont ils sont issus. Conformément à l'article L.5211-8 du CGCT, ce mandat expire lors de l'installation du Syndicat suivant le renouvellement général des conseils municipaux. Par conséquent, les élections municipales et communautaires entraînent le renouvellement des instances du SDE18.

Il convient de procéder à l'élection des délégués qui représenteront la Communauté de Communes Terres du Haut Berry au sein du **Comité syndical du SDE 18**.

L'élection des délégués pour le SDE 18 doit intervenir avant la date d'installation de l'organe délibérant du syndicat, soit avant le mardi 05 mai 2026.

Selon l'**article 18 des statuts modifiés du SDE18**, le nombre de délégués est déterminé par la strate de population de l'EPCI :

- **Moins de 5 000 habitants** : 1 délégué titulaire.
- **De 5 000 à 20 000 habitants** : 2 délégués titulaires.
- **Plus de 20 000 habitants** : 3 délégués titulaires.
- *Possibilité de désigner un nombre équivalent de délégués suppléants.*

Compte tenu de la population de la Communauté de Communes Terres du Haut Berry (soit **26 411** habitants), il est proposé au conseil communautaire de désigner **3** délégués titulaires et **3** suppléants.

Le choix des délégués peut porter sur l'un des membres du conseil communautaire ou sur tout conseiller municipal d'une commune membre de la Communauté de Communes Terres du Haut Berry (article L.5711-1 CGCT).

L'élection ne peut s'effectuer que de manière uninominale. Les délégués sont élus au scrutin secret, sauf à ce que le conseil communautaire décide à l'unanimité de ne pas procéder par scrutin secret aux nominations des délégués, conformément à l'article L.5711-1 alinéa 5 du CGCT.

Ils sont élus à la majorité absolue des suffrages exprimés aux deux premiers tours et à la majorité relative des suffrages exprimés au troisième tour. La parité ne s'applique pas.

Aussi, il est rappelé que seuls les délégués titulaires pourront se porter candidat aux postes de vice-présidents lors de l'installation du Bureau syndical du SDE18.

Se présentent :

en tant que délégués titulaires : Joel COURVEAULLE – Gilles BENOIT – Franck JANSONNIE

en tant que délégués suppléants : Ghislaine de BENGY-PUYVALLEE – Antoine MANET – Jérôme DUPUY

Un vote électronique est proposé et accepté à l'unanimité.

Il est donc procédé successivement, pour chacun des candidats, à un vote électronique.

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
b. Nombre de votants	51
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....	0
d. Nombre de suffrages exprimés [b - c]	51
e. Majorité absolue	26

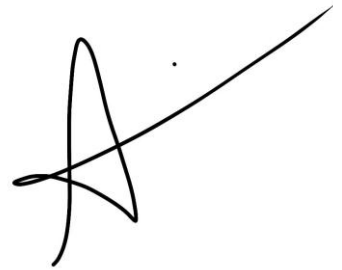
Sont donc proclamés membres représentants la communauté de communes au sein du SDE18 :

en tant que délégués titulaires : Joel COURVEAULLE – Gilles BENOIT – Franck JANSONNIE

en tant que délégués suppléants : Ghislaine de BENGY-PUYVALLEE – Antoine MANET – Jérôme DUPUY

Pour extrait conforme,
Signé électroniquement par : Christophe DRUNAT
Date de signature : 15/04/2026
Qualité : CC - Terres du Haut Berry - Président

La secrétaire de séance,
Alexia JOURDIN

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'A' followed by a long, sweeping horizontal stroke that extends to the right.

République Française
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
TERRES DU HAUT BERRY
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU 09 AVRIL 2026

Nombre de membres en
exercice : **51 titulaires**

Nombre de présents : **47**

Nombre d'absents : **4**

Nombre de votants : **51**
(4 pouvoirs)

Délibération n°090426-54

Publication sous forme
électronique sur le site :

www.terresduhautberry.fr

Date publication : 16/04/26

Secrétaire de séance :
Alexia JOURDIN

Le Conseil Communautaire, légalement convoqué le 02 avril 2026, s'est réuni le 09 avril 2026, à 18h30, Centre d'Accueil Touristique à Menetou-Salon, sous la présidence de M. Christophe DRUNAT.

Étaient présents (titulaires) : Jérôme DUPUY, Bruno SIRAVO, Sylvia FAUCARD, Joël COURVEAULLE, Laurence DELAPORTE, Stéphane BERTIN, Jean-Noël GUILLAUMIN, Aurélien LAUNAY, Elodie BRAS, Denis COQUERY, Laure GALLOIS, Philippe JARRY, Franck JANSONNIE, Alexia JOURDIN, Claude BAUGEY, Cécile BORY, Jérôme VRILOR, Heinrich LANGERON, Stéphanie JACQUET, Frédéric FLAUX, Jean-Loup VAN DER BEKEN, Laurence BLASCO, Fabien CHAUSSÉ, Antoine MANET, Isabelle CROCHET, Isabelle LEGERET, Nicole PINSON, Patrick RICHARD, Patrick PARFAIT, Emmanuel LAGRANGE, Christophe DRUNAT, François ANDRADE, Cédric FISCHER, Gilles BENOIT, Marie CALURAUD, Ghislaine de BENGUY-PUYVALLÉE, Bruno CANTELE, Pierre-Yves CHARPENTIER, Dany MACHADO, Fabrice CHOLLET, Sylvain APERT, Florence CLAVIER, Aurélie CHABENAT, Nathalie THOMASSIN PICOT, Jean-Luc LEGER, Laëtitia PERRIER, Thierry COSSON, Yves CORDINA

Absents excusés :

Mireille FAGUET-TORCHON a donné pouvoir à Jérôme VRILOR
Marie-Christine VERDIER a donné pouvoir à Fabrice CHOLLET
Guillaume OBRY a donné pouvoir à Aurélie CHABENAT

Est partie en cours de séance :

Laure GALLOIS a donné pouvoir à Philippe JARRY à partir de la délibération n°090426-46

➤ **POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL (PETR) CENTRE CHER - ELECTION DES DELEGUES TITULAIRES ET SUPPLEANTS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant les statuts du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) Centre Cher modifiés par arrêté Préfectoral n°2022-0852 du 08 juillet 2022,

Il convient de désigner 13 délégués titulaires et 13 délégués suppléants qui représenteront la Communauté de Communes Terres du Haut Berry au Comité Syndical du PETR.

Il est rappelé que cette élection a lieu à bulletins secrets, avec un scrutin uninominal.

Se présentent :

en tant que délégués titulaires : Christophe DRUNAT - Joël COURVEAULLE – Fabrice CHOLLET - Ghislaine de BENGUY PUYVALLEE – Heinrich LANGERON – Gilles BENOIT – Jean-Luc LEGER – Franck JANSONNIE – Patrick RICHARD – Thierry COSSON – Denis COQUERY – Pierre-Yves CHARPENTIER – Jérôme DUPUY

en tant que délégués suppléants : Jean-Noël GUILLAUMIN – Aurélien LAUNEY – Stéphanie JACQUET - Aurélie CHABENAT- Sylvain APERT - Jérôme VRILOR - Dany MACHADO - Bruno SIRAVO - Emmanuel LAGRANGE – Isabelle LEGERET – Alexia JOURDIN – Frédéric FLAUX – Nathalie THOMASSIN PICOT

Un vote électronique est proposé et accepté à l'unanimité.

Il est donc procédé successivement, pour chacun des candidats, à un vote électronique comme suit :

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	0
b. Nombre de votants.....	51
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)	0
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	0
e. Nombre de suffrages exprimés [b –c-d]	51
f. Majorité absolue	26

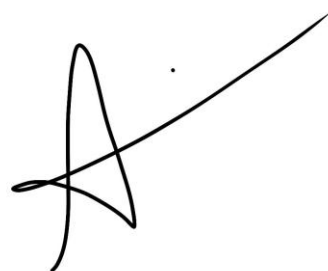
Sont donc proclamés membres représentants la communauté de communes au sein du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) Centre Cher :

en tant que délégués titulaires : Christophe DRUNAT - Joël COURVEAULLE – Fabrice CHOLLET - Ghislaine de BENGY PUYVALLEE – Heinrich LANGERON – Gilles BENOIT – Jean-Luc LEGER – Franck JANSONNIE – Patrick RICHARD – Thierry COSSON – Denis COQUERY – Pierre-Yves CHARPENTIER – Jérôme DUPUY

en tant que délégués suppléants : Jean-Noël GUILLAUMIN – Aurélien LAUNEY – Stéphanie JACQUET - Aurélie CHABENAT- Sylvain APERT - Jérôme VRILOR - Dany MACHADO - Bruno SIRAVO - Emmanuel LAGRANGE – Isabelle LEGERET – Alexia JOURDIN – Frédéric FLAUX – Nathalie THOMASSIN PICOT

Pour extrait conforme,
Signé électroniquement par : Christophe DRUNAT
Date de signature : 15/04/2026
Qualité : CC - Terres du Haut Berry - Président

La secrétaire de séance,
Alexia JOURDIN



République Française
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
TERRES DU HAUT BERRY
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU 09 AVRIL 2026

Nombre de membres en
exercice : **51 titulaires**

Nombre de présents : **47**

Nombre d'absents : **4**

Nombre de votants : **51**
(4 pouvoirs)

Délibération n°090426-55

Publication sous forme
électronique sur le site :

www.terresduhautberry.fr

Date publication : 16/04/26

Secrétaire de séance :

Alexia JOURDIN

Le Conseil Communautaire, légalement convoqué le 02 avril 2026, s'est réuni le 09 avril 2026, à 18h30, Centre d'Accueil Touristique à Menetou-Salon, sous la présidence de M. Christophe DRUNAT.

Étaient présents (titulaires) : Jérôme DUPUY, Bruno SIRAVO, Sylvia FAUCARD, Joël COURVEAULLE, Laurence DELAPORTE, Stéphane BERTIN, Jean-Noël GUILLAUMIN, Aurélien LAUNAY, Elodie BRAS, Denis COQUERY, Laure GALLOIS, Philippe JARRY, Franck JANSONNIE, Alexia JOURDIN, Claude BAUGEY, Cécile BORY, Jérôme VRILOR, Heinrich LANGERON, Stéphanie JACQUET, Frédéric FLAUX, Jean-Loup VAN DER BEKEN, Laurence BLASCO, Fabien CHAUSSÉ, Antoine MANET, Isabelle CROCHET, Isabelle LEGERET, Nicole PINSON, Patrick RICHARD, Patrick PARFAIT, Emmanuel LAGRANGE, Christophe DRUNAT, François ANDRADE, Cédric FISCHER, Gilles BENOIT, Marie CALURAUD, Ghislaine de BENGUY-PUYVALLÉE, Bruno CANTELE, Pierre-Yves CHARPENTIER, Dany MACHADO, Fabrice CHOLLET, Sylvain APERT, Florence CLAVIER, Aurélie CHABENAT, Nathalie THOMASSIN PICOT, Jean-Luc LEGER, Laëtitia PERRIER, Thierry COSSON, Yves CORDINA

Absents excusés :

Mireille FAGUET-TORCHON a donné pouvoir à Jérôme VRILOR
Marie-Christine VERDIER a donné pouvoir à Fabrice CHOLLET
Guillaume OBRY a donné pouvoir à Aurélie CHABENAT

Est partie en cours de séance :

Laure GALLOIS a donné pouvoir à Philippe JARRY à partir de la délibération n°090426-46

➤ **SYNDICAT MIXTE POUR L'INTERCOMMUNICATION DES RESEAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE SITUÉ AU NORD-EST DE BOURGES (SMIRNE) : ELECTION DES DELEGUES DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral du 20 août 1980 modifié, portant création du syndicat mixte pour l'intercommunication des réseaux d'alimentation en eau potable situés au Nord-Est de Bourges (SMIRNE),

Le syndicat a pour objet :

Compétence obligatoire

1. d'entreprendre, de réaliser ou de faire réaliser toutes les études relatives à la production et/ou la distribution d'eau potable concernant son territoire, notamment l'état du patrimoine de ses membres, le descriptif détaillé de ceux-ci, les schémas directeurs, plan d'action et programme pluriannuel visant à améliorer la qualité de l'eau et /ou le rendement des réseaux de distribution
2. d'entreprendre, de réaliser ou de faire réaliser tous travaux nécessaires à la production d'eau pour améliorer la distribution publique d'eau potable et assurer la sécurité de l'approvisionnement des collectivités adhérentes et assurer le transfert et le stockage de l'eau des installations de production (captage, traitement) aux points de mise en distribution.

3. d'assurer l'exploitation des ouvrages et installations nécessaires à la production d'eau pour améliorer la qualité des eaux de distribution publique et assurer la sécurité de l'approvisionnement des collectivités adhérentes et au transfert et au stockage de l'eau des captages aux points de mise en distribution.

Compétence à la carte

4. d'assurer éventuellement aux collectivités adhérentes qui en feraient la demande et lui remettraient à cette fin leurs réseaux, le service public de la distribution d'eau potable

Les travaux sur les réseaux de distribution aux abonnés ainsi que l'exploitation de ces réseaux restent de la compétence des collectivités adhérentes sauf si elles remettent leur réseau au SMIRNE et lui transfèrent la compétence « distribution d'eau destinée à la consommation humaine ».

Considérant qu'en application de l'article L 5711-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, chaque Communauté de Communes est représentée par un nombre de délégués égal au nombre de délégués dont disposaient les communes avant la substitution, soit 35 délégués communautaires,

L'élection ne peut s'effectuer que de manière uninominale. Les délégués sont élus au scrutin secret, sauf à ce que le conseil communautaire décide à l'unanimité de ne pas procéder par scrutin secret aux nominations des délégués, conformément à l'article L.5711-1 alinéa 5 du CGCT.

Se présentent :

Gilles BENOIT - Pierre-Yves CHARPENTIER – Nathalie THOMASSIN PICOT - Patrick RICHARD – Jean-Luc LEGER – Yves CORDINA - Laurence BLASCO – Frédéric FLAUX – Heinrich LANGERON – Cécile BORY - Jérôme DUPUY – Stéphane BERTIN - Nicole PINSON - Claude BAUGEY – Alexia JOURDIN – Franck JANSONNIE – Denis COQUERY – Dany MACHADO – Florence CLAVIER – Aurélie CHABENAT – Ghislaine de BENGYPUYVALLÉE – Sylvain APERT – Christophe DRUNAT – Emmanuel LAGRANGE - Guillaume OBRY – François ANDRADE – Jérôme VRILOR – Fabien CHAUSSÉ - Patrick PARFAIT - Jean-Noël GUILLAUMIN – Thierry COSSON – Bruno SIRAVO – Joël COURVEAULLE – Marie CALURAUD – Isabelle CROCHET

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de se prononcer pour un vote à main levée pour la désignation des représentants du Conseil Communautaire au sein du SMIRNE

- de désigner les représentants comme suit :

Gilles BENOIT - Pierre-Yves CHARPENTIER – Nathalie THOMASSIN PICOT - Patrick RICHARD – Jean-Luc LEGER – Yves CORDINA - Laurence BLASCO – Frédéric FLAUX – Heinrich LANGERON – Cécile BORY - Jérôme DUPUY – Stéphane BERTIN - Nicole PINSON - Claude BAUGEY – Alexia JOURDIN – Franck JANSONNIE – Denis COQUERY – Dany MACHADO – Florence CLAVIER – Aurélie CHABENAT – Ghislaine de BENGYPUYVALLÉE – Sylvain APERT – Christophe DRUNAT – Emmanuel LAGRANGE - Guillaume OBRY – François ANDRADE – Jérôme VRILOR – Fabien CHAUSSÉ - Patrick PARFAIT - Jean-Noël GUILLAUMIN – Thierry COSSON – Bruno SIRAVO – Joël COURVEAULLE – Marie CALURAUD – Isabelle CROCHET

Pour extrait conforme,
Signé électroniquement par : Christophe DRUNAT
Date de signature : 15/04/2026
Qualité : CC - Terres du Haut Berry - Président

La secrétaire de séance,
Alexia JOURDIN



République Française
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
TERRES DU HAUT BERRY
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU 09 AVRIL 2026

Nombre de membres en
exercice : **51 titulaires**

Nombre de présents : **47**

Nombre d'absents : **4**

Nombre de votants : **51**
(4 pouvoirs)

Délibération n°090426-56

Publication sous forme
électronique sur le site :

www.terresduhautberry.fr

Date publication : 16/04/26

Secrétaire de séance :
Alexia JOURDIN

Le Conseil Communautaire, légalement convoqué le 02 avril 2026, s'est réuni le 09 avril 2026, à 18h30, Centre d'Accueil Touristique à Menetou-Salon, sous la présidence de M. Christophe DRUNAT.

Étaient présents (titulaires) : Jérôme DUPUY, Bruno SIRAVO, Sylvia FAUCARD, Joël COURVEAULLE, Laurence DELAPORTE, Stéphane BERTIN, Jean-Noël GUILLAUMIN, Aurélien LAUNAY, Elodie BRAS, Denis COQUERY, Laure GALLOIS, Philippe JARRY, Franck JANSONNIE, Alexia JOURDIN, Claude BAUGEY, Cécile BORY, Jérôme VRILOR, Heinrich LANGERON, Stéphanie JACQUET, Frédéric FLAUX, Jean-Loup VAN DER BEKEN, Laurence BLASCO, Fabien CHAUSSÉ, Antoine MANET, Isabelle CROCHET, Isabelle LEGERET, Nicole PINSON, Patrick RICHARD, Patrick PARFAIT, Emmanuel LAGRANGE, Christophe DRUNAT, François ANDRADE, Cédric FISCHER, Gilles BENOIT, Marie CALURAUD, Ghislaine de BENGUY-PUYVALLÉE, Bruno CANTELE, Pierre-Yves CHARPENTIER, Dany MACHADO, Fabrice CHOLLET, Sylvain APERT, Florence CLAVIER, Aurélie CHABENAT, Nathalie THOMASSIN PICOT, Jean-Luc LEGER, Laëtitia PERRIER, Thierry COSSON, Yves CORDINA

Absents excusés :

Mireille FAGUET-TORCHON a donné pouvoir à Jérôme VRILOR
Marie-Christine VERDIER a donné pouvoir à Fabrice CHOLLET
Guillaume OBRY a donné pouvoir à Aurélie CHABENAT

Est partie en cours de séance :

Laure GALLOIS a donné pouvoir à Philippe JARRY à partir de la délibération n°090426-46

➤ **COMITE SYNDICAL DE BERRY NUMERIQUE : ELECTION DES DELEGUES TITULAIRES ET SUPPLEANTS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Vu le Code général des collectivités territoriales (CGCT), notamment ses articles L.1425-1, L.5211-17 et L.5214-27,

Vu l'arrêté préfectoral n°2024-0437 du 29 mars 2024 portant modification du Syndicat Mixte Berry Numérique,

Le Syndicat a pour objet, au sens de l'article L.1425-1 du code général des collectivités territoriales, la conception, la construction, l'exploitation et la commercialisation d'infrastructures, de réseaux et de services locaux de communications électroniques et activités connexes dans le département du Cher.

Considérant que les élections de mars 2026 entraînent le renouvellement des conseils municipaux et communautaires, nécessitant ainsi la désignation de nouveaux délégués pour représenter les Communautés de communes au sein du comité syndical de Berry Numérique,

Vu l'article 4.1 des statuts de Berry Numérique (« Désignation des délégués au comité syndical »), la Communauté de communes Terres du Haut Berry se situant dans une tranche de population allant de 15 000 habitants et au-delà, il convient de désigner 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants,

L'élection ne peut s'effectuer que de manière uninominale. Les délégués sont élus au scrutin secret.

Se présentent :

en tant que délégués titulaires : Claude BAUGEY - Laurence BLASCO

en tant que délégués suppléants : Cécile BORY – Joël COURVEAULLE

Un vote électronique est proposé et accepté à l'unanimité.

Il est donc procédé successivement, pour chacun des candidats, à un vote électronique.

Claude BAUGEY :

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	1
b. Nombre de votants.....	50
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)	2
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	3
e. Nombre de suffrages exprimés [b –c-d]	45
f. Majorité absolue	23

Laurence BLASCO :

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	0
b. Nombre de votants.....	51
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)	3
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	5
e. Nombre de suffrages exprimés [b –c-d]	43
f. Majorité absolue	22

Cécile BORY :

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	0
b. Nombre de votants.....	51
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)	0
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	3
e. Nombre de suffrages exprimés [b –c-d]	48
f. Majorité absolue	25

Joël COURVEAULLE :

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	0
b. Nombre de votants.....	51
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral)	1
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	3
e. Nombre de suffrages exprimés [b –c-d]	48
f. Majorité absolue	25

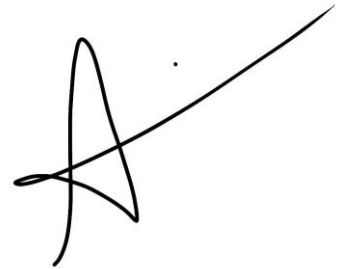
Sont donc proclamés membres représentants la communauté de communes au sein de « Berry Numérique » :

en tant que délégués titulaires : Claude BAUGEY - Laurence BLASCO

en tant que délégués suppléants : Cécile BORY – Joël COURVEAULLE

Pour extrait conforme,
Signé électroniquement par : Christophe DRUNAT
Date de signature : 15/04/2026
Qualité : CC - Terres du Haut Berry - Président

La secrétaire de séance,
Alexia JOURDIN

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized capital 'A' followed by a long, sweeping diagonal stroke extending towards the upper right corner.

République Française
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
TERRES DU HAUT BERRY
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU 09 AVRIL 2026

Nombre de membres en
exercice : **51 titulaires**

Nombre de présents : **47**

Nombre d'absents : **4**

Nombre de votants : **51**
(4 pouvoirs)

Délibération n°090426-57

Publication sous forme
électronique sur le site :

www.terresduhautberry.fr

Date publication : 16/04/26

Secrétaire de séance :
Alexia JOURDIN

Le Conseil Communautaire, légalement convoqué le 02 avril 2026, s'est réuni le 09 avril 2026, à 18h30, Centre d'Accueil Touristique à Menetou-Salon, sous la présidence de M. Christophe DRUNAT.

Étaient présents (titulaires) : Jérôme DUPUY, Bruno SIRAVO, Sylvia FAUCARD, Joël COURVEAULLE, Laurence DELAPORTE, Stéphane BERTIN, Jean-Noël GUILLAUMIN, Aurélien LAUNAY, Elodie BRAS, Denis COQUERY, Laure GALLOIS, Philippe JARRY, Franck JANSONNIE, Alexia JOURDIN, Claude BAUGEY, Cécile BORY, Jérôme VRILOR, Heinrich LANGERON, Stéphanie JACQUET, Frédéric FLAUX, Jean-Loup VAN DER BEKEN, Laurence BLASCO, Fabien CHAUSSÉ, Antoine MANET, Isabelle CROCHET, Isabelle LEGERET, Nicole PINSON, Patrick RICHARD, Patrick PARFAIT, Emmanuel LAGRANGE, Christophe DRUNAT, François ANDRADE, Cédric FISCHER, Gilles BENOIT, Marie CALURAUD, Ghislaine de BENGUY-PUYVALLÉE, Bruno CANTELE, Pierre-Yves CHARPENTIER, Dany MACHADO, Fabrice CHOLLET, Sylvain APERT, Florence CLAVIER, Aurélie CHABENAT, Nathalie THOMASSIN PICOT, Jean-Luc LEGER, Laëtitia PERRIER, Thierry COSSON, Yves CORDINA

Absents excusés :

Mireille FAGUET-TORCHON a donné pouvoir à Jérôme VRILOR
Marie-Christine VERDIER a donné pouvoir à Fabrice CHOLLET
Guillaume OBRY a donné pouvoir à Aurélie CHABENAT

Est partie en cours de séance :

Laure GALLOIS a donné pouvoir à Philippe JARRY à partir de la délibération n°090426-46

➤ **AGENCE CHER - INGENIERIE DES TERRITOIRES : DESIGNATION DU REPRESENTANT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES**

Vu le Code Général des collectivités territoriales et notamment son article L5211-1 ;

Vu l'article L 5511-1 du Code Général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°02032017-44A en date du 02 mars 2017 par laquelle le Conseil Communautaire a décidé d'adhérer à l'agence Cher - Ingénierie des Territoires ;

Vu l'article 9 des statuts de l'agence « Cher - Ingénierie des Territoires » portant sur le Conseil d'Administration et notamment sur la désignation d'un représentant en tant que délégué ;

Considérant le renouvellement du Conseil Communautaire à l'issue des élections de mars 2026,

Il convient de désigner 1 représentant titulaire et 1 représentant suppléant pour représenter la Communauté de communes.

L'élection ne peut s'effectuer que de manière uninominale. Les délégués sont élus au scrutin secret, sauf à ce que le conseil communautaire décide à l'unanimité de ne pas procéder par scrutin secret aux nominations des délégués, conformément à l'article L.5711-1 alinéa 5 du CGCT.

Se présentent :

en tant que délégué titulaire : Patrick PARFAIT

en tant que délégué suppléant : Heinrich LANGERON

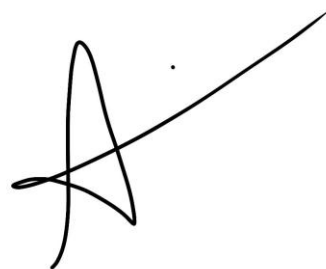
Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de se prononcer pour un vote à main levée pour la désignation d'un représentant au sein de l'agence Cher - Ingénierie des Territoires

- de désigner : Patrick PARFAIT en qualité de délégué titulaire et Heinrich LANGERON en qualité de délégué suppléant pour représenter la Communauté de Communes au sein des instances décisionnelles de l'agence Cher - Ingénierie des Territoires

Pour extrait conforme,
Signé électroniquement par : Christophe DRUNAT
Date de signature : 15/04/2026
Qualité : CC - Terres du Haut Berry - Président

La secrétaire de séance,
Alexia JOURDIN

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized capital 'A' followed by a long, sweeping horizontal stroke that extends to the right.

République Française
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
TERRES DU HAUT BERRY
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU 09 AVRIL 2026

Nombre de membres en
exercice : **51 titulaires**
Nombre de présents : **47**
Nombre d'absents : **4**
Nombre de votants : **51**
(4 pouvoirs)

Délibération n°090426-58

Publication sous forme
électronique sur le site :
www.terresduhautberry.fr
Date publication : 16/04/26

Secrétaire de séance :
Alexia JOURDIN

Le Conseil Communautaire, légalement convoqué le 02 avril 2026, s'est réuni le 09 avril 2026, à 18h30, Centre d'Accueil Touristique à Menetou-Salon, sous la présidence de M. Christophe DRUNAT.

Étaient présents (titulaires) : Jérôme DUPUY, Bruno SIRAVO, Sylvia FAUCARD, Joël COURVEAULLE, Laurence DELAPORTE, Stéphane BERTIN, Jean-Noël GUILLAUMIN, Aurélien LAUNAY, Elodie BRAS, Denis COQUERY, Laure GALLOIS, Philippe JARRY, Franck JANSONNIE, Alexia JOURDIN, Claude BAUGEY, Cécile BORY, Jérôme VRILOR, Heinrich LANGERON, Stéphanie JACQUET, Frédéric FLAUX, Jean-Loup VAN DER BEKEN, Laurence BLASCO, Fabien CHAUSSÉ, Antoine MANET, Isabelle CROCHET, Isabelle LEGERET, Nicole PINSON, Patrick RICHARD, Patrick PARFAIT, Emmanuel LAGRANGE, Christophe DRUNAT, François ANDRADE, Cédric FISCHER, Gilles BENOIT, Marie CALURAUD, Ghislaine de BENGUY-PUYVALLÉE, Bruno CANTELE, Pierre-Yves CHARPENTIER, Dany MACHADO, Fabrice CHOLLET, Sylvain APERT, Florence CLAVIER, Aurélie CHABENAT, Nathalie THOMASSIN PICOT, Jean-Luc LEGER, Laëtitia PERRIER, Thierry COSSON, Yves CORDINA

Absents excusés :

Mireille FAGUET-TORCHON a donné pouvoir à Jérôme VRILOR
Marie-Christine VERDIER a donné pouvoir à Fabrice CHOLLET
Guillaume OBRY a donné pouvoir à Aurélie CHABENAT

Est partie en cours de séance :

Laure GALLOIS a donné pouvoir à Philippe JARRY à partir de la délibération n°090426-46

➤ **GIP APPROLYS CENTR'ACHATS : ELECTION D'UN DELEGUE TITULAIRE ET D'UN DELEGUE SUPPLEANT**

Par délibération n° 280219-33 du 28 février 2019, le Conseil Communautaire a approuvé l'adhésion de la Communauté de Communes Terres du Haut Berry au GIP APPROLYS CENTR'ACHATS, afin de bénéficier, grâce à la mutualisation des achats, de meilleurs prix et des services attractifs.

Il convient de désigner 1 représentant titulaire et 1 représentant suppléant pour représenter la Communauté de communes.

Se présentent :

en tant que délégué titulaire : Jérôme VRILOR

en tant que délégué suppléant : Bruno SIRAVO

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

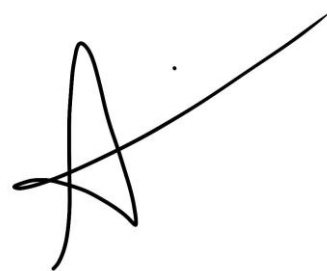
- de désigner comme représentants de la Communauté de Communes Terres du Haut Berry à l'Assemblée Générale au sein du GIP APPROLYS CENTR'ACHATS :

- Jérôme VRILOR en qualité de représentant titulaire
- Bruno SIRAVO en qualité de représentant suppléant

Ces derniers sont autorisés, le cas échéant, à exercer les fonctions d'Administrateur au sein du Conseil d'Administration du GIP.

Pour extrait conforme,
Signé électroniquement par : Christophe DRUNAT
Date de signature : 15/04/2026
Qualité : CC - Terres du Haut Berry - Président

La secrétaire de séance,
Alexia JOURDIN

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'A' followed by a long, sweeping horizontal stroke that extends to the right.

République Française
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
TERRES DU HAUT BERRY
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU 09 AVRIL 2026

Nombre de membres en
exercice : **51 titulaires**

Nombre de présents : **47**

Nombre d'absents : **4**

Nombre de votants : **51**
(4 pouvoirs)

Délibération n°090426-59

Publication sous forme
électronique sur le site :

www.terresduhautberry.fr

Date publication : 16/04/26

Secrétaire de séance :

Alexia JOURDIN

Le Conseil Communautaire, légalement convoqué le 02 avril 2026, s'est réuni le 09 avril 2026, à 18h30, Centre d'Accueil Touristique à Menetou-Salon, sous la présidence de M. Christophe DRUNAT.

Étaient présents (titulaires) : Jérôme DUPUY, Bruno SIRAVO, Sylvia FAUCARD, Joël COURVEAULLE, Laurence DELAPORTE, Stéphane BERTIN, Jean-Noël GUILLAUMIN, Aurélien LAUNAY, Elodie BRAS, Denis COQUERY, Laure GALLOIS, Philippe JARRY, Franck JANSONNIE, Alexia JOURDIN, Claude BAUGEY, Cécile BORY, Jérôme VRILOR, Heinrich LANGERON, Stéphanie JACQUET, Frédéric FLAUX, Jean-Loup VAN DER BEKEN, Laurence BLASCO, Fabien CHAUSSÉ, Antoine MANET, Isabelle CROCHET, Isabelle LEGERET, Nicole PINSON, Patrick RICHARD, Patrick PARFAIT, Emmanuel LAGRANGE, Christophe DRUNAT, François ANDRADE, Cédric FISCHER, Gilles BENOIT, Marie CALURAUD, Ghislaine de BENGUY-PUYVALLÉE, Bruno CANTELE, Pierre-Yves CHARPENTIER, Dany MACHADO, Fabrice CHOLLET, Sylvain APERT, Florence CLAVIER, Aurélie CHABENAT, Nathalie THOMASSIN PICOT, Jean-Luc LEGER, Laëtitia PERRIER, Thierry COSSON, Yves CORDINA

Absents excusés :

Mireille FAGUET-TORCHON a donné pouvoir à Jérôme VRILOR
Marie-Christine VERDIER a donné pouvoir à Fabrice CHOLLET
Guillaume OBRY a donné pouvoir à Aurélie CHABENAT

Est partie en cours de séance :

Laure GALLOIS a donné pouvoir à Philippe JARRY à partir de la délibération n°090426-46

➤ **GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC RECIA – RENOUELEMENT DES ADMINISTRATEURS**

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Vu la loi du 13 mars 2000 relative à la dématérialisation des procédures et à leur sécurité,

Vu la loi n° 2011-525 du 17 mai 2011 de simplification et d'amélioration de la qualité du droit,

Vu la convention constitutive du Groupement d'Intérêt Public Région Centre InterActive approuvée par l'arrêté préfectoral,

Considérant que le GIP est une structure de coopération institutionnelle entre plusieurs personnes morales qui mettent en commun des moyens en vue d'exercer des activités d'intérêt général à but non lucratif,

Considérant que le GIP RECIA propose des outils pour le déploiement de l'E-Administration au sein de la Région Centre, en offrant aux collectivités membres un ensemble de services couvrant l'ensemble du processus de dématérialisation,

Vu la délibération n°251018-140 du conseil communautaire du 25 octobre 2018 approuvant l'adhésion de la Communauté de Communes Terres du Haut Berry au Groupement d'Intérêt Public Région Centre InterActive,

Suite au renouvellement des conseillers communautaires, il convient de désigner un représentant titulaire et un

représentant suppléant pour siéger à l'assemblée générale annuelle du Groupement d'Intérêt Public RECIA.

Se présentent :

en tant que délégué titulaire : Sylvain APERT

en tant que délégué suppléant : Franck JANSONNIE

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

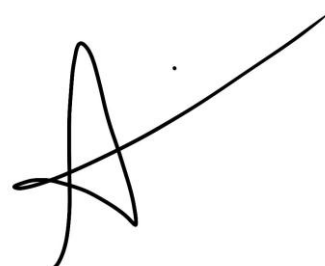
- de désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant pour siéger à l'assemblée générale du Groupement d'Intérêt Public RECIA

en tant que délégué titulaire : Sylvain APERT

en tant que délégué suppléant : Franck JANSONNIE

Pour extrait conforme,
Signé électroniquement par : Christophe DRUNAT
Date de signature : 15/04/2026
Qualité : CC - Terres du Haut Berry - Président

La secrétaire de séance,
Alexia JOURDIN

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized capital 'A' followed by a long, sweeping horizontal stroke that extends to the right.

République Française
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
TERRES DU HAUT BERRY
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU 09 AVRIL 2026

Nombre de membres en
exercice : **51 titulaires**
Nombre de présents : **47**
Nombre d'absents : **4**
Nombre de votants : **51**
(4 pouvoirs)

Délibération n°090426-60

Publication sous forme
électronique sur le site :
www.terresduhautberry.fr
Date publication : 16/04/26

Secrétaire de séance :
Alexia JOURDIN

Le Conseil Communautaire, légalement convoqué le 02 avril 2026, s'est réuni le 09 avril 2026, à 18h30, Centre d'Accueil Touristique à Menetou-Salon, sous la présidence de M. Christophe DRUNAT.

Étaient présents (titulaires) : Jérôme DUPUY, Bruno SIRAVO, Sylvia FAUCARD, Joël COURVEAULLE, Laurence DELAPORTE, Stéphane BERTIN, Jean-Noël GUILLAUMIN, Aurélien LAUNAY, Elodie BRAS, Denis COQUERY, Laure GALLOIS, Philippe JARRY, Franck JANSONNIE, Alexia JOURDIN, Claude BAUGEY, Cécile BORY, Jérôme VRILOR, Heinrich LANGERON, Stéphanie JACQUET, Frédéric FLAUX, Jean-Loup VAN DER BEKEN, Laurence BLASCO, Fabien CHAUSSÉ, Antoine MANET, Isabelle CROCHET, Isabelle LEGERET, Nicole PINSON, Patrick RICHARD, Patrick PARFAIT, Emmanuel LAGRANGE, Christophe DRUNAT, François ANDRADE, Cédric FISCHER, Gilles BENOIT, Marie CALURAUD, Ghislaine de BENGUY-PUYVALLÉE, Bruno CANTELE, Pierre-Yves CHARPENTIER, Dany MACHADO, Fabrice CHOLLET, Sylvain APERT, Florence CLAVIER, Aurélie CHABENAT, Nathalie THOMASSIN PICOT, Jean-Luc LEGER, Laëtitia PERRIER, Thierry COSSON, Yves CORDINA

Absents excusés :

Mireille FAGUET-TORCHON a donné pouvoir à Jérôme VRILOR
Marie-Christine VERDIER a donné pouvoir à Fabrice CHOLLET
Guillaume OBRY a donné pouvoir à Aurélie CHABENAT

Est partie en cours de séance :

Laure GALLOIS a donné pouvoir à Philippe JARRY à partir de la délibération n°090426-46

➤ **DESIGNATION D'UN DELEGUE DU COLLEGE DES ELUS ET UN DELEGUE DU COLLEGE DU PERSONNEL AU COMITE NATIONAL D'ACTION SOCIALE (CNAS)**

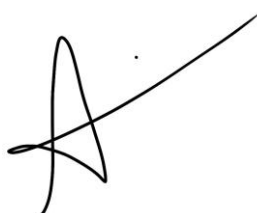
La Communauté de Communes Terres du Haut Berry est adhérente au Comité National d'Action Sociale (CNAS). Cette adhésion permet aux agents de bénéficier d'un très large éventail de prestations : aides, secours, prêts sociaux, vacances, loisirs, culture, chèques réduction.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de désigner Bruno CANTELE membre de l'organe délibérant, en qualité de délégué élu notamment pour participer à l'assemblée départementale annuelle du CNAS
- de désigner Madame Bénédicte CHASSAIGNE, en qualité de déléguée agents et correspondante titulaire

Pour extrait conforme,
Signé électroniquement par : Christophe DRUNAT
Date de signature : 15/04/2026
Qualité : CC - Terres du Haut Berry - Président

La secrétaire de séance,
Alexia JOURDIN



République Française
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
TERRES DU HAUT BERRY
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU 09 AVRIL 2026

Nombre de membres en
exercice : **51 titulaires**
Nombre de présents : **47**
Nombre d'absents : **4**
Nombre de votants : **51**
(4 pouvoirs)

Délibération n°090426-61

Publication sous forme
électronique sur le site :
www.terresduhautberry.fr
Date publication : 16/04/26

Secrétaire de séance :
Alexia JOURDIN

Le Conseil Communautaire, légalement convoqué le 02 avril 2026, s'est réuni le 09 avril 2026, à 18h30, Centre d'Accueil Touristique à Menetou-Salon, sous la présidence de M. Christophe DRUNAT.

Étaient présents (titulaires) : Jérôme DUPUY, Bruno SIRAVO, Sylvia FAUCARD, Joël COURVEAULLE, Laurence DELAPORTE, Stéphane BERTIN, Jean-Noël GUILLAUMIN, Aurélien LAUNAY, Elodie BRAS, Denis COQUERY, Laure GALLOIS, Philippe JARRY, Franck JANSONNIE, Alexia JOURDIN, Claude BAUGEY, Cécile BORY, Jérôme VRILOR, Heinrich LANGERON, Stéphanie JACQUET, Frédéric FLAUX, Jean-Loup VAN DER BEKEN, Laurence BLASCO, Fabien CHAUSSÉ, Antoine MANET, Isabelle CROCHET, Isabelle LEGERET, Nicole PINSON, Patrick RICHARD, Patrick PARFAIT, Emmanuel LAGRANGE, Christophe DRUNAT, François ANDRADE, Cédric FISCHER, Gilles BENOIT, Marie CALURAUD, Ghislaine de BENGUY-PUYVALLÉE, Bruno CANTELE, Pierre-Yves CHARPENTIER, Dany MACHADO, Fabrice CHOLLET, Sylvain APERT, Florence CLAVIER, Aurélie CHABENAT, Nathalie THOMASSIN PICOT, Jean-Luc LEGER, Laëtitia PERRIER, Thierry COSSON, Yves CORDINA

Absents excusés :

Mireille FAGUET-TORCHON a donné pouvoir à Jérôme VRILOR
Marie-Christine VERDIER a donné pouvoir à Fabrice CHOLLET
Guillaume OBRY a donné pouvoir à Aurélie CHABENAT

Est partie en cours de séance :

Laure GALLOIS a donné pouvoir à Philippe JARRY à partir de la délibération n°090426-46

➤ **DESIGNATION DU REPRESENTANT A LA SOCIETE PUBLIQUE LOCALE (SPL) TRI BERRY NIVERNAIS**

Vu la délibération n° 230519-77 du conseil communautaire du 23 mai 2019 relative à l'adhésion de la Communauté de Communes à la Société Publique Locale (SPL) Tri Berry Nivernais, à l'approbation des statuts de celle-ci et à la nomination des représentants au Conseil d'administration et à l'Assemblée générale,

Considérant que la SPL a été créée par 18 collectivités du la Nièvre, du Cher et de l'Indre pour le transport et le tri des collectes sélectives d'emballages (hors verre) et de papiers de ses membres, y compris la commercialisation des produits valorisables et le traitement des refus de tri,

Considérant le fonctionnement de la SPL, représentée par un conseil d'administration constitué d'un représentant de chaque membre de la SPL et d'une assemblée générale composée de tous les actionnaires publics,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

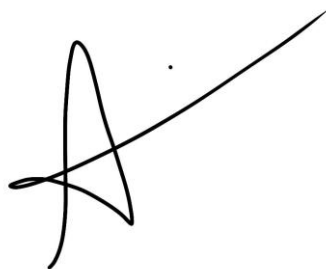
- de nommer Thierry COSSON au sein du Conseil d'administration pour représenter la Communauté de Communes Terres du Haut Berry

- de nommer Thierry COSSON à l'Assemblée générale de la SPL pour représenter la Communauté de Communes Terres du Haut Berry

- d'autoriser le représentant de la Communauté de Communes Terres du Haut Berry à accepter toutes fonctions dans le cadre de la représentation qui pourraient lui être confiées au sein de la Société Publique Locale

Pour extrait conforme,
Signé électroniquement par : Christophe DRUNAT
Date de signature : 15/04/2026
Qualité : CC - Terres du Haut Berry - Président

La secrétaire de séance,
Alexia JOURDIN

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'A' followed by a long horizontal stroke extending to the right.

République Française
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
TERRES DU HAUT BERRY
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU 09 AVRIL 2026

Nombre de membres en
exercice : **51 titulaires**
Nombre de présents : **47**
Nombre d'absents : **4**
Nombre de votants : **51**
(4 pouvoirs)

Délibération n°090426-62

Publication sous forme
électronique sur le site :
www.terresduhautberry.fr
Date publication : 16/04/26

Secrétaire de séance :
Alexia JOURDIN

Le Conseil Communautaire, légalement convoqué le 02 avril 2026, s'est réuni le 09 avril 2026, à 18h30, Centre d'Accueil Touristique à Menetou-Salon, sous la présidence de M. Christophe DRUNAT.

Étaient présents (titulaires) : Jérôme DUPUY, Bruno SIRAVO, Sylvia FAUCARD, Joël COURVEAULLE, Laurence DELAPORTE, Stéphane BERTIN, Jean-Noël GUILLAUMIN, Aurélien LAUNAY, Elodie BRAS, Denis COQUERY, Laure GALLOIS, Philippe JARRY, Franck JANSONNIE, Alexia JOURDIN, Claude BAUGEY, Cécile BORY, Jérôme VRILOR, Heinrich LANGERON, Stéphanie JACQUET, Frédéric FLAUX, Jean-Loup VAN DER BEKEN, Laurence BLASCO, Fabien CHAUSSÉ, Antoine MANET, Isabelle CROCHET, Isabelle LEGERET, Nicole PINSON, Patrick RICHARD, Patrick PARFAIT, Emmanuel LAGRANGE, Christophe DRUNAT, François ANDRADE, Cédric FISCHER, Gilles BENOIT, Marie CALURAUD, Ghislaine de BENGUY-PUYVALLÉE, Bruno CANTELE, Pierre-Yves CHARPENTIER, Dany MACHADO, Fabrice CHOLLET, Sylvain APERT, Florence CLAVIER, Aurélie CHABENAT, Nathalie THOMASSIN PICOT, Jean-Luc LEGER, Laëtitia PERRIER, Thierry COSSON, Yves CORDINA

Absents excusés :

Mireille FAGUET-TORCHON a donné pouvoir à Jérôme VRILOR
Marie-Christine VERDIER a donné pouvoir à Fabrice CHOLLET
Guillaume OBRY a donné pouvoir à Aurélie CHABENAT

Est partie en cours de séance :

Laure GALLOIS a donné pouvoir à Philippe JARRY à partir de la délibération n°090426-46

➤ **SYNDICAT INTERCOMMUNAUTAIRE DU RU, DE LA VAUVISE, DE L'AUBOIS ET DE LEURS AFFLUENTS (SIRVAA) :
ELECTIONS DES DELEGUES TITULAIRES ET SUPPLEANTS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Le SIRVAA a pour mission d'organiser et de coordonner une gestion globale et durable de l'eau autour de thèmes majeurs tels que la restauration et l'entretien des milieux aquatiques, la qualité de l'eau, la quantité de la ressource en eau, la valorisation des paysages et du patrimoine liés à l'eau et la prévention contre les inondations sur les bassins-versants du Ru, de la Vauvise, de l'Aubois, de la Judelle, de la Balance, de la Presle, des Barres et de l'Etang Bernot.

Considérant que la Communauté de Communes a la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondation (GEMAPI),

Il convient de désigner 2 représentants titulaires et 2 représentants suppléants qui sont élus au scrutin uninominal à bulletins secrets, pour représenter les communes adhérentes (Azy, Montigny, Humbligny, Neuvy Deux Clochers).

L'élection ne peut s'effectuer que de manière uninominale. Les délégués sont élus au scrutin secret, sauf à ce que le conseil communautaire décide à l'unanimité de ne pas procéder par scrutin secret aux nominations des délégués, conformément à l'article L.5711-1 alinéa 5 du CGCT.

Se présentent :

en tant que délégués titulaires : Jean-Loup VAN DER BEKEN – Jean-Noël GUILLAUMIN

en tant que déléguées suppléantes : Cécile BORY – Isabelle LEGERET

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de se prononcer pour un vote à main levée pour la désignation des représentants du Conseil Communautaire au sein du SIRVAA

- de désigner comme délégués de la Communauté de Communes Terres du Haut Berry au sein du Syndicat Intercommunal du RU, de la Vauvise, de l'Aubois et de leurs affluents :

en tant que délégués titulaires : Jean-Loup VAN DER BEKEN – Jean-Noël GUILLAUMIN

en tant que déléguées suppléantes : Cécile BORY – Isabelle LEGERET

Pour extrait conforme,
Signé électroniquement par : Christophe DRUNAT
Date de signature : 15/04/2026
Qualité : CC - Terres du Haut Berry - Président

La secrétaire de séance,
Alexia JOURDIN

République Française
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
TERRES DU HAUT BERRY
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU 09 AVRIL 2026

Nombre de membres en
exercice : **51 titulaires**

Nombre de présents : **47**

Nombre d'absents : **4**

Nombre de votants : **51**
(4 pouvoirs)

Délibération n°090426-63

Publication sous forme
électronique sur le site :

www.terresduhautberry.fr

Date publication : 16/04/26

Secrétaire de séance :
Alexia JOURDIN

Le Conseil Communautaire, légalement convoqué le 02 avril 2026, s'est réuni le 09 avril 2026, à 18h30, Centre d'Accueil Touristique à Menetou-Salon, sous la présidence de M. Christophe DRUNAT.

Étaient présents (titulaires) : Jérôme DUPUY, Bruno SIRAVO, Sylvia FAUCARD, Joël COURVEAULLE, Laurence DELAPORTE, Stéphane BERTIN, Jean-Noël GUILLAUMIN, Aurélien LAUNAY, Elodie BRAS, Denis COQUERY, Laure GALLOIS, Philippe JARRY, Franck JANSONNIE, Alexia JOURDIN, Claude BAUGEY, Cécile BORY, Jérôme VRILOR, Heinrich LANGERON, Stéphanie JACQUET, Frédéric FLAUX, Jean-Loup VAN DER BEKEN, Laurence BLASCO, Fabien CHAUSSÉ, Antoine MANET, Isabelle CROCHET, Isabelle LEGERET, Nicole PINSON, Patrick RICHARD, Patrick PARFAIT, Emmanuel LAGRANGE, Christophe DRUNAT, François ANDRADE, Cédric FISCHER, Gilles BENOIT, Marie CALURAUD, Ghislaine de BENGUY-PUYVALLÉE, Bruno CANTELE, Pierre-Yves CHARPENTIER, Dany MACHADO, Fabrice CHOLLET, Sylvain APERT, Florence CLAVIER, Aurélie CHABENAT, Nathalie THOMASSIN PICOT, Jean-Luc LEGER, Laëtitia PERRIER, Thierry COSSON, Yves CORDINA

Absents excusés :

Mireille FAGUET-TORCHON a donné pouvoir à Jérôme VRILOR
Marie-Christine VERDIER a donné pouvoir à Fabrice CHOLLET
Guillaume OBRY a donné pouvoir à Aurélie CHABENAT

Est partie en cours de séance :

Laure GALLOIS a donné pouvoir à Philippe JARRY à partir de la délibération n°090426-46

➤ **SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT DU BASSIN DE LA SAULDRE (SMABS) : ELECTIONS DES DELEGUES TITULAIRES ET SUPPLEANTS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°270624-93 du conseil communautaire du 27 juin 2024, portant adhésion de la Communauté de Communes Terres du Haut Berry au Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Sauldre (SMABS) pour la compétence « défense contre les inondations et contre la mer »,

Vu la délibération n°270624-94 du conseil communautaire du 27 juin 2024, portant approbation de la convention de mise en œuvre du programme d'études préalable pour la prévention des inondations – Année 2024 passée entre la Communauté de Communes Terres du Haut Berry, le SMABS et les Communautés de Communes Sauldre et Sologne et Pays fort Sancerrois Val de Loire,

Il convient de désigner 4 délégués titulaires et 4 délégués suppléants pour représenter la Communauté de Communes Terres du Haut Berry au sein du Syndicat du bassin de la Sauldre.

L'élection ne peut s'effectuer que de manière uninominale. Les délégués sont élus au scrutin secret, sauf à ce que le conseil communautaire décide à l'unanimité de ne pas procéder par scrutin secret aux nominations des délégués, conformément à l'article L.5711-1 alinéa 5 du CGCT.

Se présentent, pour représenter la Communauté de Communes au sein du SMABS :

- En tant que déléguées titulaires : Cécile BORY – Alexia JOURDIN – Isabelle LEGERET – Stéphanie JACQUET
- En tant que délégués suppléants : Jérôme DUPUY – Aurélie CHABENAT – Laurence BLASCO – Jean-Loup VAN DER BEKEN

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

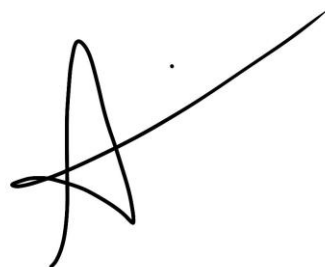
- de se prononcer pour un vote à main levée pour la désignation des représentants du Conseil Communautaire au sein du SMABS

- de désigner comme délégués de la Communauté de Communes Terres du Haut Berry au sein du Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Sauldre (SMABS) :

- En tant que déléguées titulaires : Cécile BORY – Alexia JOURDIN – Isabelle LEGERET – Stéphanie JACQUET
- En tant que délégués suppléants : Jérôme DUPUY – Aurélie CHABENAT – Laurence BLASCO – Jean-Loup VAN DER BEKEN

Pour extrait conforme,
Signé électroniquement par : Christophe DRUNAT
Date de signature : 15/04/2026
Qualité : CC - Terres du Haut Berry - Président

La secrétaire de séance,
Alexia JOURDIN





FEUILLET DE CLÔTURE - CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU 09 AVRIL 2026

Étaient présents (titulaires) (48) : Jérôme DUPUY, Bruno SIRAVO, Sylvia FAUCARD, Joël COURVEAULLE, Laurence DELAPORTE, Stéphane BERTIN, Jean-Noël GUILLAUMIN, Aurélien LAUNAY, Elodie BRAS, Denis COQUERY, Laure GALLOIS, Philippe JARRY, Franck JANSONNIE, Alexia JOURDIN, Claude BAUGEY, Cécile BORY, Jérôme VRILOR, Heinrich LANGERON, Stéphanie JACQUET, Frédéric FLAUX, Jean-Loup VAN DER BEKEN, Laurence BLASCO, Fabien CHAUSSÉ, Antoine MANET, Isabelle CROCHET, Isabelle LEGERET, Nicole PINSON, Patrick RICHARD, Patrick PARFAIT, Emmanuel LAGRANGE, Christophe DRUNAT, François ANDRADE, Cédric FISCHER, Gilles BENOIT, Marie CALURAUD, Ghislaine de BENGUY-PUYVALLÉE, Bruno CANTELE, Pierre-Yves CHARPENTIER, Dany MACHADO, Fabrice CHOLLET, Sylvain APERT, Florence CLAVIER, Aurélie CHABENAT, Nathalie THOMASSIN PICOT, Jean-Luc LEGER, Laëtitia PERRIER, Thierry COSSON, Yves CORDINA

Absents excusés (3) :

Mireille FAGUET-TORCHON a donné pouvoir à Jérôme VRILOR

Marie-Christine VERDIER a donné pouvoir à Fabrice CHOLLET

Guillaume OBRY a donné pouvoir à Aurélie CHABENAT

Est partie en cours de séance :

Laure GALLOIS a donné pouvoir à Philippe JARRY à partir de la délibération n°090426-46

DÉLIBÉRATIONS ADOPTÉES PAR LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE LORS DE LA SÉANCE :

- n°090426-34 - Election du Président
- n°090426-35 - Détermination du nombre de Vice-Présidents
- n°090426-36 – Election du premier Vice-Président
- n°090426-37 – Election du deuxième Vice-Président
- n°090426-38 – Election du troisième Vice-Président
- n°090426-39 – Election du quatrième Vice-Président
- n°090426-40 – Election du cinquième Vice-Président
- n°090426-41 – Election du sixième Vice-Président
- n°090426-42 – Election du septième Vice-Président
- n°090426-43 – Election du huitième Vice-Président

- n°090426-44 – Election du neuvième Vice-Président
- n°090426-45 – Election du dixième Vice-Président
- n°090426-46 – Composition du Bureau Communautaire
- n°090426-47 - Installation de la conférence des Maires
- n°090426-48 - Installations des commissions de travail communautaires
- n°090426-49 - Délégation du Conseil Communautaire au Président en application de l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales
- n°090426-50 – Indemnités de fonctions allouées au Président et aux Vice-Présidents
- n°090426-51 – Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) : Fixation du nombre d'administrateurs
- n°090426-52 – Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) : Conseil d'administration – Désignation des membres du conseil communautaire
- n°090426-53 – Syndicat Départemental d'Energie du Cher (SDE 18) : Election des délégués titulaires et suppléants du conseil communautaire
- n°090426-54 – Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) Centre Cher – Election des délégués titulaires et suppléants du conseil communautaire
- n°090426-55 – Syndicat Mixte pour l'Intercommunication des Réseaux d'alimentation en eau potable situé au Nord-Est de Bourges (SMIRNE) : Election des délégués du conseil communautaire
- n°090426-56 – Comité Syndical de Berry Numérique : Election des délégués titulaires et suppléants du conseil communautaire
- n°090426-57 – Agence Cher – Ingénierie des Territoires : Désignation du représentant de la Communauté de Communes
- n°090426-58 – GIP Approlys Centr'Achats : Election d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant
- n°090426-59 – Groupement d'Intérêt Public Recia – Renouvellement des administrateurs
- n°090426-60 – Désignation d'un délégué du collège des élus et d'un délégué du collège du personnel au Comité National d'Action Sociale (CNAS)
- n°090426-61 – Désignation du représentant à la Société Publique Locale (SPL) Tri Berry Nivernais
- n°090426-62 – Syndicat Intercommunautaire du Ru, de la Vauvise, de l'Aubois et de leurs Affluents (SIRVAA) : Elections des délégués titulaires et suppléants du conseil communautaire

- n°090426-63 – Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Sauldre (SMABS) : Elections des délégués titulaires et suppléants du conseil communautaire

Le Président,
Christophe DRUNAT



La secrétaire de séance,
Alexia JOURDIN

